



Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales,
l'emploi et les migrations No. 106

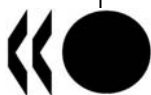
**Montée du chômage
des jeunes dans la crise :
Comment éviter un impact
négatif à long terme sur
toute une génération ?**

**Stefano Scarpetta,
Anne Sonnet,
Thomas Manfredi**

<https://dx.doi.org/10.1787/5kmh79xzm56l-fr>

Non classifié

DELSA/ELSA/WD/SEM(2010)6



Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

14-Apr-2010

Français - Or. Anglais

**DIRECTION DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES
COMITE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES**

DELSA/ELSA/WD/SEM(2010)6
Non classifié

**DOCUMENTS DE TRAVAIL DE L'OCDE : QUESTIONS SOCIALES, EMPLOI ET MIGRATIONS.
N. 106**

**MONTÉE DU CHÔMAGE DES JEUNES DANS LA CRISE : COMMENT ÉVITER UN IMPACT
NÉGATIF À LONG TERME SUR TOUTE UNE GÉNÉRATION ?**

Stefano Scarpetta, Anne Sonnet et Thomas Manfredi

Codes JEL : J21, J64, J68.

JT03281816

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Français - Or. Anglais

DIRECTION DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES

www.oecd.org/els-fr

**DOCUMENTS DE TRAVAIL DE L'OCDE :
QUESTIONS SOCIALES, EMPLOI ET MIGRATIONS**

www.oecd.org/els/documentsdetravail

Le but de cette série de documents est de fournir à un plus grand nombre de lecteurs des études sur les politiques sociales, la migration et le marché du travail destinées à l'origine à un usage interne à l'OCDE. En général, ces études ont un caractère collectif, et seuls les auteurs principaux sont cités nommément. Les documents ne sont généralement disponibles que dans leur langue d'origine – anglais ou français – avec un résumé dans l'autre langue.

Les commentaires sont les bienvenus, et sont à envoyer à la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France. Des exemplaires supplémentaires, en nombre limité, sont disponibles sur demande.

Les opinions exprimées et les arguments employés dans ce document sont la responsabilité des auteurs, et ne représentent pas nécessairement ceux de l'OCDE.

Les demandes de reproduction ou de traduction totales ou partielles doivent être adressées à :

M. le Chef du Service des Publications

OCDE

2, rue André-Pascal

75775 Paris, Cedex 16

France

Copyright OCDE 2010

REMERCIEMENTS

Ce papier est une version révisée et mise à jour du document de référence « Aider les jeunes à s'insérer durablement sur le marché du travail » qui a été présenté à la réunion de l'OCDE au niveau ministériel sur l'emploi et le travail « Faire face à la crise de l'emploi. Les réponses des politiques sociales et de l'emploi » qui s'est tenue à Paris les 28 et 29 septembre 2009.

Stefano Scarpetta est le chef de la Division de l'analyse et des politiques de l'emploi à la Direction de l'OCDE de l'emploi, du travail et des affaires sociales. Anne Sonnet est responsable du projet sur les jeunes et Thomas Manfredi est statisticien dans la même direction et division. Les auteurs remercient Martine Durand, Chang-Hun Han, John P. Martin, Glenda Quintini, Vincent Vandenberghe, d'autres collègues de l'OCDE et les participants à la réunion ministérielle pour leurs commentaires et suggestions. Les vues exprimées dans ce papier sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OCDE et de ses pays Membres.

RÉSUMÉ

Les jeunes ont été très sévèrement touchés par la crise économique globale. Dans la zone OCDE, le taux de chômage des jeunes (15-24) a progressé de près de 6 points de pourcentage entre fin 2007 et fin 2009 pour atteindre près de 19 %. Il y a actuellement environ 15 millions de jeunes au chômage dans la zone OCDE, soit environ 4 millions de plus que fin 2007. Dans des pays comme la France et l'Italie, environ un jeune actif sur quatre se retrouve au chômage, alors qu'en Espagne, c'est le cas pour plus de 40 % d'entre eux.

La reprise économique est déjà manifeste dans un certain nombre de pays. Pourtant à court terme, les perspectives sont plutôt sombres pour le chômage des jeunes dans les pays de l'OCDE. En effet la reprise resterait hésitante en 2010 et ne deviendrait plus solide qu'en 2011. De plus, étant donné les capacités importantes inutilisées accumulées par les entreprises pendant la récession, on s'attend à ce que les créations d'emploi soient sensiblement retardées face à une trop faible reprise. Dans ce contexte, le taux de chômage des jeunes devrait rester à un niveau élevé durant les deux années qui viennent et de nombreux jeunes chômeurs sont susceptibles de connaître une période prolongée sans emploi.

Perdre son emploi dans un marché du travail sans vigueur, alors que les offres d'emploi sont rares et que la compétition est intense entre demandeurs d'emploi, est une situation difficile à gérer pour tous les travailleurs. Mais pour les jeunes défavorisés qui n'ont pas acquis les savoirs de base, ne pas arriver à trouver ou garder un premier emploi peut avoir des conséquences négatives à long terme sur leurs perspectives de carrière ce que certains experts appellent des « stigmates ». Au-delà des effets négatifs sur leurs futurs salaires et leur employabilité, de longues périodes sans emploi pendant la jeunesse créent souvent des stigmates permanents de par leurs effets négatifs plusieurs années après sur différents aspects de la vie comme le bonheur, la satisfaction au travail ou la santé.

Après avoir présenté l'évolution du marché des jeunes dans les pays de l'OCDE et identifié les questions importantes qui se posent sur le plan structurel, ce document discute de ce que les gouvernements devraient faire pour minimiser les stigmates que la crise pourrait laisser aux jeunes ainsi que le risque d'une génération sacrifiée. Environ 30-40 % des sortants de l'école sont estimés comme plus particulièrement à risque parce qu'ils cumulent de multiples désavantages (le groupe des « laissés pour compte »), ou qu'ils sont confrontés à des barrières récurrentes pour trouver un emploi stable (le groupe des « débutants en mal d'insertion »).

A court terme, l'urgence est de fournir une assistance appropriée, particulièrement aux jeunes qui ont le plus de risque de perdre le contact avec le marché du travail. Dans les deux-tiers des pays de l'OCDE, les jeunes à la sortie de l'école n'ont pas droit à des allocations de chômage sauf s'ils ont travaillé une certaine période de temps (de quatre mois en France à un an plus généralement). Ils peuvent cependant avoir recours à l'aide sociale s'ils sont démunis socialement à partir de l'âge de 18 ans (25 ans en France, au Luxembourg et en Espagne). La principale ligne d'intervention est d'assurer une garantie de revenu aux jeunes chômeurs pour les aider à continuer à rechercher un emploi. En échange de cette garantie de revenu et selon le principe des « engagements réciproques », les jeunes demandeurs d'emploi devraient s'engager à chercher activement un emploi et se voir offrir des possibilités de participer à des dispositifs leur apportant de l'expérience professionnelle et à des programmes de formation. Ces derniers sont particulièrement indiqués pour les jeunes demandeurs d'emploi peu qualifiés de manière à consolider leurs

qualifications et améliorer leurs chances de trouver un emploi quand la reprise économique sera vigoureuse. Cela dit, les gouvernements ne devraient pas sous-estimer les difficultés de mettre en œuvre une politique du marché du travail basée sur *acquérir des compétences d'abord, travailler après*, particulièrement pour les jeunes défavorisés. Les évaluations au niveau international des programmes de formation pour les jeunes défavorisés produisent des résultats peu encourageants. De plus, quand les niveaux de chômage augmentent soudainement, il peut s'avérer difficile de mettre en place des programmes de formation en nombre et en qualité suffisants.

Une voie prometteuse est d'augmenter de façon nette les possibilités de contrats d'apprentissage offertes aux jeunes peu qualifiés dans lesquels ils peuvent acquérir à la fois des qualifications et une expérience professionnelle. En fait, l'apprentissage pourrait apporter un « double dividende »: sécuriser la transition vers un emploi qualifié et baisser les coûts du travail compensés par un engagement de formation de la part des employeurs. Quand l'économie ralentit, les employeurs sont plus réticents à offrir des places d'apprentissage et certains apprentis peuvent perdre leur emploi sans avoir terminé leur formation. Les gouvernements devraient alors offrir des subventions pour promouvoir l'apprentissage pour les jeunes non qualifiés et mettre en place des mesures pour aider les apprentis qui ont perdu leur emploi à terminer leur formation. Pour accentuer l'effet potentiellement de tremplin de tout contrat d'apprentissage, les employeurs devraient aussi être financièrement incités à embaucher leurs anciens apprentis dans un contrat plus permanent à la fin de leur apprentissage.

La crise de l'emploi devrait également être l'occasion de s'attaquer aux facteurs sous-jacents de la transition de l'école à l'emploi. Des actions supplémentaires pourraient être menées dans de nombreux pays pour s'assurer qu'aucun jeune n'entre dans la vie active sans être doté d'une qualification reconnue et valorisée. Atteindre cet objectif impliquerait que les moins de 20 ans soient encouragés à rester plus longtemps dans le système éducatif, du moment qu'ils puissent choisir entre une diversité de dispositifs d'apprentissage et que l'accent soit mis sur l'acquisition d'une qualification valorisée par les employeurs. Ceux qui abandonnent l'école ont également besoin de l'attention particulière des autorités de l'éducation pour assurer qu'ils ne perdent pas le contact ou renouent avec l'éducation en préparant un diplôme du deuxième cycle du secondaire ou un équivalent, avec de préférence une dimension de formation en entreprise. Il faudrait de plus se pencher sur les facteurs qui ont tendance à pénaliser les jeunes même dans les périodes de bonne conjoncture. Les jeunes sont surreprésentés parmi les travailleurs en contrat temporaire. Même si pour beaucoup d'entre eux, ces contrats leur permettent de rebondir vers des emplois permanents, pour d'autres ils les font entrer dans la précarité. Réduire l'écart entre les réglementations des contrats temporaires et permanents pourrait contribuer à rendre plus fluide la transition des débutants, particulièrement des plus jeunes, de premiers emplois de courte durée vers des emplois plus stables qui offrent de réelles perspectives de carrière. Sécuriser la transition de l'école à l'emploi devrait s'accompagner d'une baisse du coût associé à l'embauche des jeunes peu qualifiés dans leur premier emploi.

SUMMARY

The global economic crisis has hit youth very hard. In the OECD area, the youth (15-24) unemployment rate rose by 6.5 percentage points in the two years to the end of 2009, to reach almost 20% (seasonally-adjusted level). There are currently nearly 15 million youth unemployed in the OECD area, about four million more than at the end of 2007. And in countries like France and Italy, about one active youth in four is unemployed, while in Spain more than 40% of them are jobless.

An economic recovery is already ongoing in a number of OECD countries, but the short-term prospects for youth unemployment in the OECD countries remain rather gloomy. The recovery is expected to be rather shallow in 2010 and to strengthen only in 2011. And given the large spare capacity accumulated by many firms during the recession, job creation is likely to lag significantly behind this modest recovery. In this context, the youth unemployment rate is expected to stay at a high level over the next two years and many unemployed youth are likely to experience a prolonged period of joblessness.

Coping with a job loss in a weak labour market – when job offers are scarce and competition among jobseekers is fierce – is difficult for anyone. But for disadvantaged youth lacking basic education, failure to find a first job or keep it for long can have negative long-term consequences on their career prospects that some experts refer to as “scarring”. Beyond the negative effects on future wages and employability, long spells of unemployment while young often create permanent scars through the harmful effects on a number of other outcomes, including happiness, job satisfaction and health, many years later.

After a review of youth labour market developments in the OECD countries and the identification of key underlying structural issues, this paper discusses what governments could do to minimise the possible scarring effects of the crisis on youth and thus avoid a lost generation. About 30-40% of school-leavers in the OECD are estimated as being at risk, either because they cumulate multiple disadvantages (the group of so-called “left behind youth”) or because they face barriers to find stable employment (the group of so-called “poorly integrated new entrants”).

In the short term, a key policy priority is to provide adequate support especially to youth most at risk of losing contact with the labour market. In two-thirds of OECD countries school-leavers are not eligible to unemployment benefits unless they have worked a certain period of time (from four months in France to one year more generally). They can however receive social assistance in case of social distress as from the age of 18 (25 in France, Luxembourg and Spain). The first line of defence is to provide income support to the unemployed youth to help them sustain their job search. And in exchange for income support, following the “mutual obligations” principle, young jobseekers should be required to search actively for jobs and be given opportunities to participate in job-placement activities and in training programmes. The latter are especially suitable for low-skilled youth jobseekers so as to consolidate their skills and enhance their chances of finding a job when the economic recovery strengthens. That said, governments should not underestimate the difficulties of implementing a labour market policy based on *acquiring skills first, work later*, particularly for disadvantaged youth. The international evidence from evaluations of training programmes for disadvantaged youth is not encouraging, and when unemployment levels rise suddenly, it may be difficult to meet both quantity and quality objectives for training programmes.

A promising avenue is to promote more extensively apprenticeship contracts for low-skilled youth where they can acquire at the same time skills and work experience. In fact, apprenticeships could pay a

“double dividend”: securing the transition towards employment and lowering labour costs compensated by a training commitment from the employer. In a downturn when employers are more reluctant to offer places and some apprentices lose their job before completing training, governments could provide subsidies to promote apprenticeship for unskilled young people and support measures to help apprentices made redundant to complete their training. To enhance the potential stepping-stone effect of any apprenticeship contract, employers should also be financially encouraged to hire their former apprentices on a more permanent basis at the end of the apprenticeship.

The jobs crisis may also be an opportunity to tackle underlying factors affecting the school-to-work transition. Further efforts should be made in many countries to ensure that no youth enters the labour market without a recognised and valued qualification. This may imply that teenagers should be encouraged to stay longer in education, provided that this is accompanied by measures to diversify educational choices and focuses on the acquisition of a qualification that is valued by employers. School drop-outs also need special attention from the education authorities to ensure they remain engaged in, or re-connect with, education through the completion of an upper secondary diploma or its equivalent, preferably with an on-the-job training component. Moreover, factors that tend to penalise youth even in good times should be reconsidered. Youth are over-represented among workers on temporary contracts. And while for many these contracts are stepping stones into permanent jobs, for others they tend to be dead ends. Reducing the gap between regulations for temporary and permanent contracts will likely contribute to promote the smoother transition of newcomers, including youth, from entry jobs with short duration to more stable jobs that offer a good career prospect. Securing the school-to-work transition should go hand-in hand with lowering the cost of employing low-skilled youth in their first job.

TABLE OF CONTENTS

REMERCIEMENTS.....	3
RÉSUMÉ	4
SUMMARY	6
1. Introduction	9
2. Tendances récentes sur le marché du travail des jeunes.....	10
3. Principaux problèmes structurels affectant le marché du travail des jeunes	16
4. Principaux défis à court terme et actions possibles.....	22
5. La crise : l'occasion de promouvoir des réformes structurelles	27
BIBLIOGRAPHIE.....	32

Tables

Tableau 1. Indicateurs clés pour les jeunes, 1998 et 2008.....	11
--	----

Figures

Graphique 1. Performance inégale du taux de chômage des jeunes en 2005-07 en comparaison avec la décennie précédente	10
Graphique 2. Le risque de chômage chez les jeunes est beaucoup plus élevé que chez les adultes, 2008..	12
Graphique 3. Détérioration significative du taux de chômage des jeunes en 2007-09.....	13
Graphique 4. Persistance de taux de chômage des jeunes élevés en 2010 et en 2011	14
Graphique 5. Le chômage des jeunes est plus sensible à la conjoncture que celui des adultes.....	15
Graphique 6. Grande disparité des taux d'emploi des jeunes âgés de 15-29 ans qui ont quitté le système scolaire, par niveau d'études ^a et par pays, 2007	17
Graphique 7. La précarité des emplois occupés par les jeunes a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE en 2008 par rapport à 1998.....	18
Graphique 8. Stabilisation des jeunes dans l'emploi : impact du chômage des jeunes et effet de tremplin des emplois temporaires occupés par les jeunes	18
Graphique 9. La majorité des jeunes NEET risque de perdre le contact avec le marché du travail, 2007 ..	19

Boxes

Encadré 1. Les effets de stigmatisation potentiels du chômage sur les jeunes	16
Encadré 2. Les parcours de l'école à l'emploi des élèves qui ont quitté l'enseignement secondaire	21
Encadré 3. La <i>Young Person's Guarantee</i> britannique	23
Encadré 4. Allocations d'assistance chômage pour un jeune demandeur d'emploi qui n'a jamais travaillé	24
Encadré 5. Programmes en faveur des jeunes financés par le <i>Recovery Act</i> de 2009 aux États-Unis	25
Encadré 6. La loi sur l'investissement dans les jeunes aux Pays-Bas.....	27
Encadré 7. D'un plan d'urgence à une stratégie « Agir pour la jeunesse » en France.....	28
Encadré 8. La crise : période propice pour améliorer le niveau d'études en Australie tout en combattant le chômage	29
Encadré 9. Soutien rapide, intensif et ciblé sur les jeunes au Danemark.....	30

MONTÉE DU CHÔMAGE DES JEUNES DANS LA CRISE : COMMENT ÉVITER UN IMPACT NÉGATIF À LONG TERME SUR TOUTE UNE GÉNÉRATION ?

1. Introduction

1. La crise financière et économique pose de redoutables défis aux jeunes dans chaque pays. Les jeunes qui sortent de l'école sont en concurrence avec plus de demandeurs d'emploi pour moins de postes à pourvoir, les employeurs se montrant de plus en plus sélectifs lors de l'embauche de nouveau personnel. Même pour les jeunes déjà entrés sur le marché du travail avec des contrats temporaires, les perspectives à court terme sont sombres : ils sont parmi les premiers à perdre leur emploi et ont beaucoup de mal à en retrouver un (OCDE, 2009a). Plus important, les jeunes peu qualifiés qui, même avant la crise, étaient confrontés à de multiples obstacles pour trouver du travail, sont maintenant exposés à un risque élevé et prolongé d'inactivité et d'exclusion.

2. La crise économique actuelle accentue un certain nombre de problèmes structurels qui affectent la transition de l'école à l'emploi et les premières expériences professionnelles des jeunes par niveau d'études¹. Alors que les gouvernements doivent mener à bien les réformes structurelles nécessaires, ils doivent aussi s'efforcer de concevoir des mesures à court terme propres à amortir les impacts de la crise sur les jeunes – d'une manière qui soit, autant que faire se peut, compatible avec le programme de réforme à plus long terme dont l'objectif est de leur assurer plus d'emplois de qualité.

3. À court terme, la priorité devrait être d'aider les jeunes qui risquent le plus de perdre le contact avec le marché du travail tout en s'attaquant aux principaux obstacles sur le marché du travail qui affectaient déjà l'insertion professionnelle de nombreux jeunes avant la crise. Qu'il s'agisse d'apporter une réponse à court terme à la crise ou de réformer à plus long terme pour améliorer l'accès aux emplois et les évolutions de carrière, des actions coordonnées sur de multiples fronts impliquant le système éducatif, le marché du travail et le système de protection sociale sont absolument nécessaires.

4. Ce document est organisé de la manière suivante : la section 2 donne un aperçu des tendances récentes sur le marché du travail des jeunes dans les pays de l'OCDE ; la section 3 met en évidence les principaux problèmes structurels qui affectent la transition de l'école à l'emploi et les premières expériences professionnelles de jeunes par niveau d'études ; la section 4 examine les principaux défis que

1. En réponse à un mandat des Ministres de l'OCDE, l'OCDE a entrepris au cours des trois dernières années un examen thématique dans 16 pays intitulé *Des emplois pour les jeunes*. Les examens réalisés entre 2006 et 2008 (Belgique, Canada, Corée, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, République slovaque, Espagne et Royaume-Uni) se sont déroulés dans un contexte économique favorable (OCDE, 2007a, b, c, d ; 2008 a, b, c, d, f). Les rapports nationaux publiés plus récemment (Japon en décembre 2008, Australie en avril 2009, France en mai 2009, Pologne en novembre 2009, États-Unis en décembre 2009 et Danemark en février 2010 : voir OCDE, 2008g, 2009b, c, d, e et 2010) contiennent des recommandations détaillées sur la manière de traiter les problèmes de chômage des jeunes dans le contexte de la crise actuelle. Le dernier rapport national qui porte sur la Grèce paraîtra fin mars 2010. Un rapport de synthèse qui soulignera les questions importantes et les recommandations sur les politiques à mener sera présenté à un Forum politique à haut niveau *Des emplois pour les jeunes les défis politiques pour les pays de l'OCDE*. Ce Forum organisé conjointement par le ministère du Travail de Norvège et l'OCDE aura lieu les 20 et 21 septembre 2010 à Oslo en Norvège.

les pouvoirs publics doivent relever à court terme pour atténuer l'impact de la crise sur les jeunes à risque, tandis que la section 5 discute les réformes de l'action publique nécessaires pour aider les jeunes à s'insérer plus durablement sur le marché du travail.

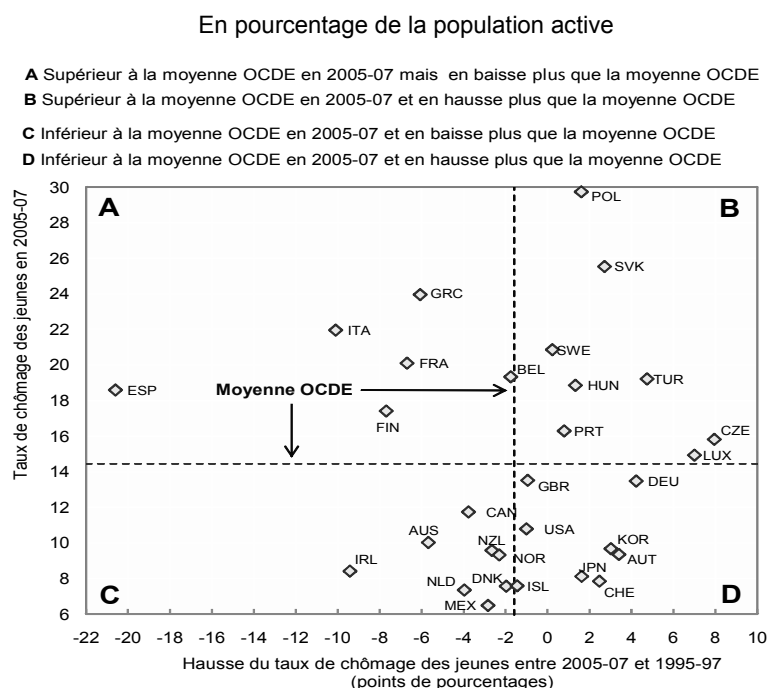
2. Tendances récentes sur le marché du travail des jeunes

La situation avant la crise économique et l'impact actuel de la crise

Avant le début de la crise économique, la situation du marché du travail des jeunes s'était quelque peu améliorée dans la plupart des pays de l'OCDE ...

5. À la suite de l'amélioration généralisée de la situation du marché du travail dans de nombreux pays de l'OCDE au cours des dix années précédant 2005-2007, le taux de chômage des jeunes a légèrement baissé, passant de 16 % en 1995-97 à 14.4 % en 2005-07². De nombreux pays ont enregistré une nette tendance à la baisse du chômage des jeunes (en particulier l'Espagne, l'Italie, l'Irlande, et la Finlande, quadrants A et C, graphique 1), mais il existe des différences considérables entre pays, s'agissant du niveau de chômage des jeunes au moment où la crise a éclaté, comme de l'évolution du chômage au cours des dix années qui l'ont précédée. Les pays les mieux placés au début de la crise étaient ceux qui enregistraient un taux de chômage des jeunes relativement faible ou du moins une baisse nette de ce taux au cours de la dernière décennie (quadrant C, graphique 1).

Graphique 1. **Performance inégale du taux de chômage des jeunes en 2005-07 en comparaison avec la décennie précédente**



Comment lire ce graphique ? Le Danemark situé dans le quadrant C avait un taux de chômage des jeunes de 7.8 % en 2005-07 qui est en baisse de 1.9 points de pourcentage par rapport à 1995-97.

Source : Enquêtes nationales sur les forces de travail.

2. Dans ce document, la population des jeunes comprend le groupe des 15-24 ans (16-24 ans pour l'Islande, la Norvège, l'Espagne, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis) et la population adulte, le groupe des 25-54 ans, sauf autre spécification.

... mais même quand la conjoncture est favorable, les jeunes sont généralement plus exposés au chômage que les adultes ...

6. Les améliorations observées sur le marché du travail des jeunes au cours de cette période ne peuvent cependant pas occulter la vulnérabilité relativement plus élevée des jeunes au chômage et à l'inactivité (tableau 1).

Tableau 1. Indicateurs clés pour les jeunes, 1998 et 2008

	Australie		Canada		Japon		États-Unis		UE15 ^a		OCDE ^b	
	1998	2008	1998	2008	1998	2008	1998	2008	1998	2008	1998	2008
Taux d'emploi (% de la classe d'âge)	59.9	64.3	52.5	59.6	44.6	41.4	59.0	51.2	41.5	43.0	44.5	43.9
Taux de chômage (TC) (% de la population active)	14.6	8.9	15.2	11.6	7.7	7.2	10.4	12.8	16.7	14.6	14.8	13.2
Ratio des TC jeunes/adultes	2.4	2.6	2.1	2.3	2.3	1.9	3.0	2.7	2.3	2.8	2.4	2.8
Proportion de chômage (% de la classe d'âge)	10.3	6.3	9.4	7.8	3.7	3.2	6.9	7.5	7.6	6.8	7.1	6.1
Incidence du chômage de longue durée (% du chômage)	19.0	8.6	5.8	2.1	13.3	23.8	4.9	7.1	28.1	21.4	21.8	18.8
Incidence du travail temporaire (% de l'emploi)	-	-	27.5	27.2	20.5	26.0	-	-	35.0	39.9	30.2	35.4
Incidence du travail à temps partiel (% de l'emploi)	42.0	40.5	45.3	44.9	23.5	25.8	34.7	34.1	20.5	25.4	20.5	24.8
Part ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) (% de la classe d'âge) ^c	12.9	8.7	11.4	9.7	7.7	7.6	10.8	11.2	11.8	10.2	13.4	11.2
Sortants de l'école sans diplôme (% de la classe d'âge) ^d	19.4	12.8	9.6	8.6	4.1	4.5	9.9	7.9	15.6	13.3	17.0	14.4
Ratio des TC (sans diplôme)/(diplômés du supérieur) ^c	3.0	3.5	2.6	2.6	3.6	-	5.8	4.5	2.2	2.0	2.4	2.2

a) Moyenne non pondérée des 15 pays suivants de l'Union européenne : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède et Royaume-Uni.

b) Moyenne non pondérée des 30 pays de l'OCDE.

c) NEET est le sigle pour « Neither in employment, nor in education or training » ; 1997 et 2007.

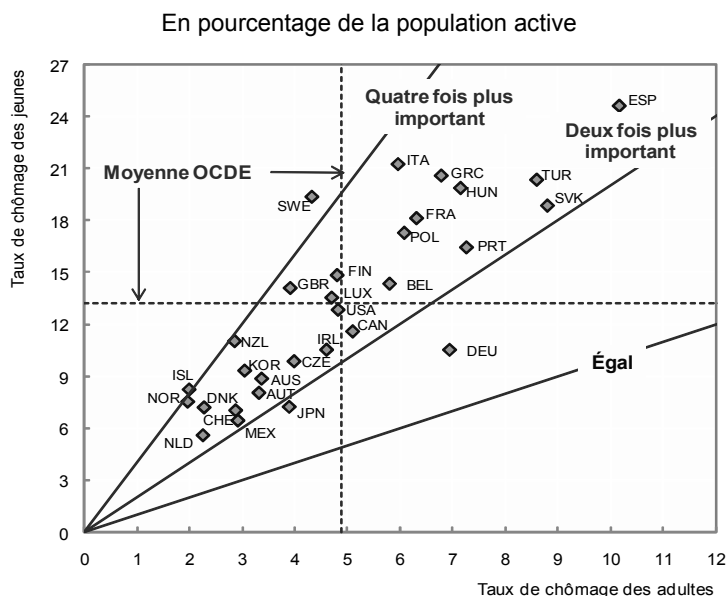
d) Part des jeunes qui ne poursuivent pas d'études et dont le niveau d'études est inférieur au niveau 3 (secondaire supérieur) de la CITE (Classification internationale type de l'éducation) ; 1997 et 2007 ; 2003 au lieu de 2007 pour le Japon.

Source : Enquêtes nationales sur les forces de travail ; Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

7. En 2008, le ratio du chômage des jeunes par rapport à celui des adultes était de 2.8 en moyenne dans la zone de l'OCDE, avec des écarts importants entre les pays (graphique 2). En fait, tous les pays se situent au-dessus de la ligne de risque égal pour les jeunes et les adultes. L'Allemagne a le ratio le plus bas (1.5), en grande partie grâce à un système d'apprentissage assez efficace qui facilite la transition de l'école à l'emploi de la plupart des jeunes (Duell, 2008). Le ratio se situait entre 2 et 3 dans la plupart des pays de l'OCDE et entre 3 et 4 dans sept pays (Danemark, Finlande, Italie, Corée, Nouvelle-Zélande, et Royaume-Uni). Il était supérieur à 4 uniquement en Islande et en Suède. Les jeunes dans ce dernier pays sont touchés de manière disproportionnée par la mobilité de la main-d'œuvre car ils ont en majorité un contrat

temporaire et la règle du « dernier entré, premier sorti » est strictement appliquée dans les licenciements (OCDE, 2008h)³.

Graphique 2. Le risque de chômage chez les jeunes est beaucoup plus élevé que chez les adultes, 2008



Comment lire le graphique ? Tous les pays qui se situent au-dessus de la ligne « Égal » enregistrent un taux de chômage supérieur à celui des adultes. En Suède par exemple, le taux de chômage des jeunes est plus de quatre fois supérieur à celui des adultes pour trois fois supérieur en Grèce et deux fois au Japon.

Source : Enquêtes nationales sur les forces de travail.

... et ils ont déjà été durement touchés par la récession

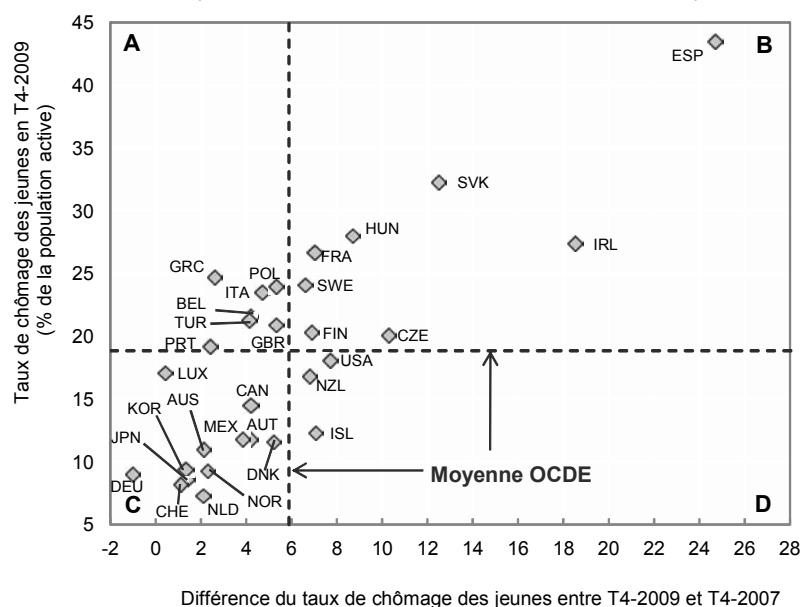
8. Les statistiques disponibles jusqu'au quatrième trimestre 2009 indiquent une augmentation prononcée du chômage des jeunes dans la zone de l'OCDE depuis le début de la crise avec un taux de chômage des jeunes de 18.8 % (graphique 3)⁴. Cela correspond à une augmentation de 5.9 points de pourcentage au cours des deux dernières années ce qui est bien supérieur aux 2.5 points de pourcentage enregistrés pour le chômage total. On peut estimer que presque 4 millions de jeunes ont rejoint les rangs des chômeurs pendant la crise. Les hausses les plus significatives ont été enregistrées dans les pays les plus touchés par la crise dès 2008 et le début de l'année 2009, à savoir l'Espagne et l'Irlande – avec une hausse respectivement de 24.6 et de 18.5 points de pourcentage du taux de chômage des jeunes en comparaison du quatrième trimestre 2007 (quadrant B, graphique 3). En Espagne, la plupart des pertes d'emploi ont été enregistrées chez les travailleurs temporaires, dont bon nombre sont des jeunes.

3. Voir aussi le rapport de l'OCDE intitulé *Learning for Jobs in Sweden* qui souligne que l'enseignement et la formation professionnels du deuxième cycle du secondaire en Suède ne réussissent pas à bien préparer les jeunes à l'emploi – ce qui engendre un désajustement potentiel dans un marché du travail où les conventions collectives n'encouragent pas les employeurs à embaucher des jeunes qu'il faut encore former (Kuczera *et al.*, 2008).

4. Il s'agit de données non désaisonnalisées. Le taux de chômage correspondant corrigé des variations saisonnières est de 19.7 %. Le changement estimé pour le chômage des jeunes se réfère à la période entre les troisièmes trimestres 2007 et 2009 pour l'Australie, la Grèce, l'Islande, l'Italie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Turquie et le Royaume-Uni et entre les quatrièmes trimestres 2007 et 2009 pour tous les autres pays de l'OCDE.

Graphique 3. **Détérioration significative du taux de chômage des jeunes en 2007-09^a**

- A** Supérieur à la moyenne OCDE en T4-2009 mais en hausse moins que la moyenne OCDE
B Supérieur à la moyenne OCDE en T4-2009 et en hausse plus que la moyenne OCDE
C Inférieur à la moyenne OCDE en T4-2009 mais en hausse moins que la moyenne OCDE
D Inférieur à la moyenne OCDE en T4-2009 mais en hausse plus que la moyenne OCDE



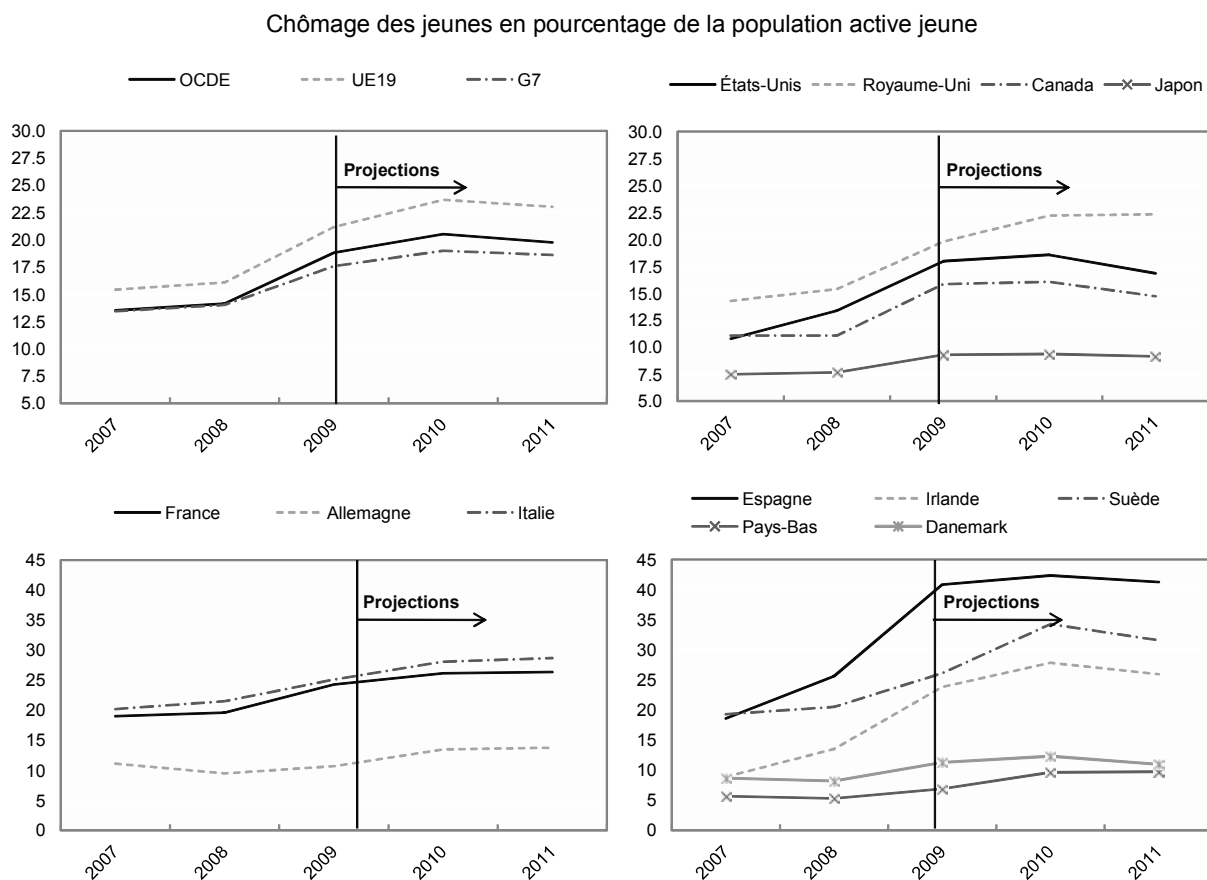
Comment lire le graphique ? Le taux de chômage des jeunes a atteint 43.5% en Espagne (quadrant B) au 4^{ème} trimestre 2009, soit une augmentation de 24.7 points de pourcentage depuis le 4^{ème} trimestre 2007.

a) Les taux non désaisonnalisés se rapportent au 4^{ème} trimestre sauf en Australie, Grèce, Islande, Italie, Norvège, Turquie et Royaume Uni où il s'agit du 3^{ème} trimestre.

Source : Enquêtes nationales sur les forces de travail.

Le chômage des jeunes devrait encore rester élevé en 2010 et en 2011...

9. Le graphique 4 présente des estimations de l'évolution probable des taux de chômage des jeunes en 2010 et en 2011. Ces estimations sont basées sur les dernières projections de l'OCDE en novembre 2009 (OCDE, 2009f) en faisant l'hypothèse de la constance du rapport du taux de chômage des jeunes par rapport au taux de chômage global au niveau atteint au troisième trimestre 2009 pendant la période de projection. Les taux de chômage des jeunes pourraient atteindre en moyenne en 2010 19 % pour les pays du G7 countries, 20.5% pour les pays de l'OCDE et environ 24 % pour les pays de l'UE (graphique 4). Cela représente une augmentation respectivement de 6, 7 et 8 points de pourcentage depuis le début de la crise en 2007. Parmi les pays du G7, le Japon pourrait connaître un taux stable en 2010 et 2011, alors qu'une amélioration est attendue aux États-Unis et au Canada, mais seulement à partir de la seconde moitié de 2010. Dans les quatre autres pays du G7 (France, Allemagne, Italie et Royaume-Uni) il faudrait encore s'attendre à une légère augmentation du taux de chômage des jeunes au cours des deux années. Le message principal est que dans les pays de l'OCDE au début des années 2010, les taux de chômage des jeunes seront partout supérieur aux niveaux d'avant la crise, en particulier le triple en Irlande et le double en Espagne. Même les pays les plus performants comme le Danemark et les Pays-Bas devraient connaître en 2010 une augmentation significative de leur taux de chômage des jeunes avant qu'il ne se stabilise à deux chiffres autour d'environ 10-11% en 2011.

Graphique 4. **Persistance de taux de chômage des jeunes élevés en 2010 et en 2011^a**

A) Les projections des taux de chômage par pays pour 2010 et 2011 sont basées sur les taux de chômage désaisonnalisés des jeunes pour le troisième trimestre 2009 selon les dernières projections de l'OCDE par pays du taux de chômage total en maintenant constant le ratio des taux de chômage jeunes/total du troisième trimestre 2009.

Source : Enquêtes nationales de population active et OCDE (2009f), Perspectives de l'OCDE, n° 86.

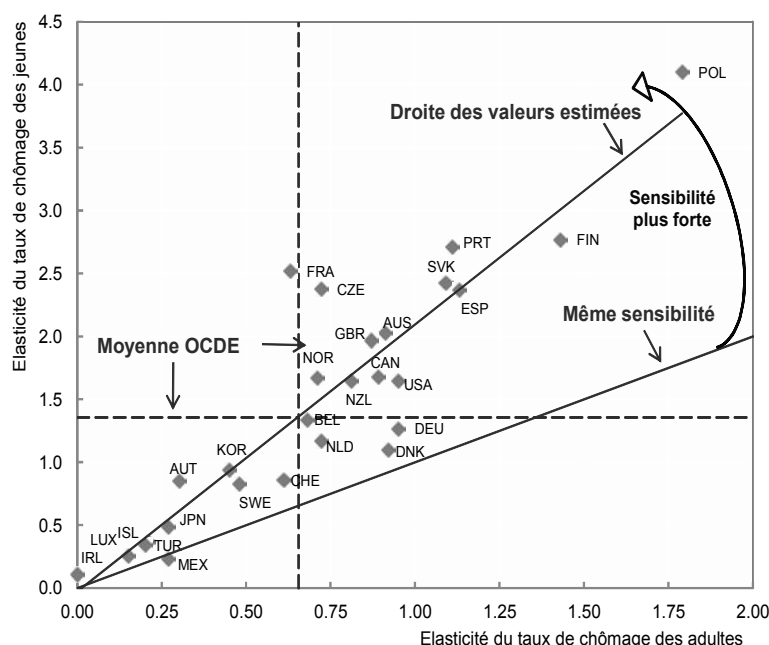
Un certain nombre de facteurs font que les jeunes sont particulièrement exposés lors d'un retournement conjoncturel

Le chômage des jeunes est plus sensible à la conjoncture ...

10. Dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, le chômage des jeunes est plus sensible à la conjoncture que le chômage des adultes, en particulier dans certains pays d'Europe continentale et dans les économies en transition d'Europe orientale (graphique 5). Un certain nombre de facteurs permettent d'expliquer la plus grande sensibilité des jeunes actifs à la conjoncture, mais les facteurs interdépendants qui dominent sont leur surreprésentation parmi ceux qui occupent des emplois temporaires et dans certains secteurs sensibles à la conjoncture comme le bâtiment (OCDE, 2009b).

Graphique 5. Le chômage des jeunes est plus sensible à la conjoncture que celui des adultes^a

Changement en point de pourcentage face à un écart de 1 point de pourcentage par rapport au taux de croissance du PIB potentiel, 1996-2007



Comment lire le graphique ? Dans l'OCDE, un changement de 1 point de pourcentage par rapport au taux de croissance du PIB potentiel au cours de la période 1996-2007 a entraîné un changement de 0.65 point de pourcentage du taux de chômage des adultes. Le taux de chômage des jeunes a quant à lui changé de près de 1.4 points de pourcentage.

a) La ligne « même sensibilité » forme les points où l'élasticité du chômage des jeunes par rapport à la conjoncture est la même que celle des adultes. Les pays qui se situent au-dessus de cette ligne présentent un taux de chômage des jeunes plus sensible que celui des adultes et inversement.

Source : Estimations s'appuyant sur les enquêtes nationales sur les forces de travail et la *Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux*.

... et avec un risque d'effets de stigmatisation chez les jeunes les plus en difficulté

11. Faire face à la perte d'un emploi en période de récession et à la période de chômage qui s'ensuit généralement est une situation difficile à gérer pour tous les travailleurs. Pour la plupart des jeunes, être chômeur au tout début de la vie active ne semble avoir qu'un effet temporaire sur les perspectives ultérieures de carrière et sur la position sociale, c'est-à-dire que l'impact diminue rapidement. Mais pour les jeunes défavorisés qui n'ont pas acquis les savoirs de base, un échec lors de leur première expérience sur le marché du travail est souvent difficile à rattraper et peut les exposer à une stigmatisation de longue durée (encadré 1).

Encadré 1. Les effets de stigmatisation potentiels du chômage sur les jeunes

La stigmatisation a pour effet que la simple expérience du chômage augmentera les risques de chômage dans le futur et/ou réduira les gains à venir, principalement par un impact sur le capital humain (par exemple détérioration des compétences et accès retardé à l'expérience professionnelle) ou par le biais d'un signal négatif (des périodes de chômage interprétés par les employeurs potentiels comme un signal de faible productivité). Plus la période de chômage dure longtemps, plus la productivité individuelle sera affectée et plus le niveau de qualification de départ est faible, plus les effets de stigmatisation risqueront de durer.

La plupart des études concluent qu'en moyenne, le chômage précoce des jeunes a des effets négatifs marqués sur les revenus, mais que les effets ne sont pas aussi importants sur le risque futur de chômage (Ellwood, 1982 ; Mroz and. Savage, 2006, à partir de la US National Longitudinal Survey of Youth; Gregg et Tominey, 2005, Arulampalam, 2001 à partir du UK National Child Development Study. Si Ellwood (1982) et Mroz et Savage (2006) estiment que les effets réduits sur l'emploi seront de courte durée aux États-Unis. Gregg (2001) suggère que le chômage des jeunes crée des stigmates persistants au Royaume-Uni trois mois en plus de chômage avant l'âge de 23 ans entraîne deux mois supplémentaires hors de l'emploi ((inactifs ou chômeurs) entre les âges de 28 et 33 ans selon les données du Royaume-Uni. Pourtant, la plupart des études concordent sur le fait que ce sont les salaires qui subissent des effets persistants à cause de l'expérience professionnelle manquée. Mroz et Savage (2006) trouvent qu'un épisode de six mois de chômage à l'âge de 22 ans entraînerait une perte salariale de 8 % à 23 ans et and à 30 et 31ans. Gregg et Tominey (2005), en contrôlant pour l'éducation, la région, la richesse et les caractéristiques familiales et personnelles, trouvent une trace négative , d'une période de un an de chômage à l'âge de 22 de l'ordre de 3-21 % vingt années après au Royaume-Uni...

En particulier, une période de chômage qui suit immédiatement l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur est associée à des pertes de revenus futures substantielles et permanentes (Oreopoulos *et al.*, 2008 ; Gartell, 2009). Les effets potentiellement durables du chômage chez les jeunes dépendent également de la situation globale du marché du travail concerné. Plus généralement, Bell et Blanchflower (2009) constatent que des périodes de chômage dans la jeunesse laissent souvent des cicatrices indélébiles de par leurs effets néfastes sur différents aspects de la vie des individus – bonheur, satisfaction au travail, salaires et santé – plusieurs années après. De plus, les périodes de chômage sont généralement particulièrement destructrices pour l'individu – et pour la société – lorsque ce sont les jeunes les plus en difficulté qui basculent dans le chômage. Cela a des coûts sociaux mais aussi économiques considérables.

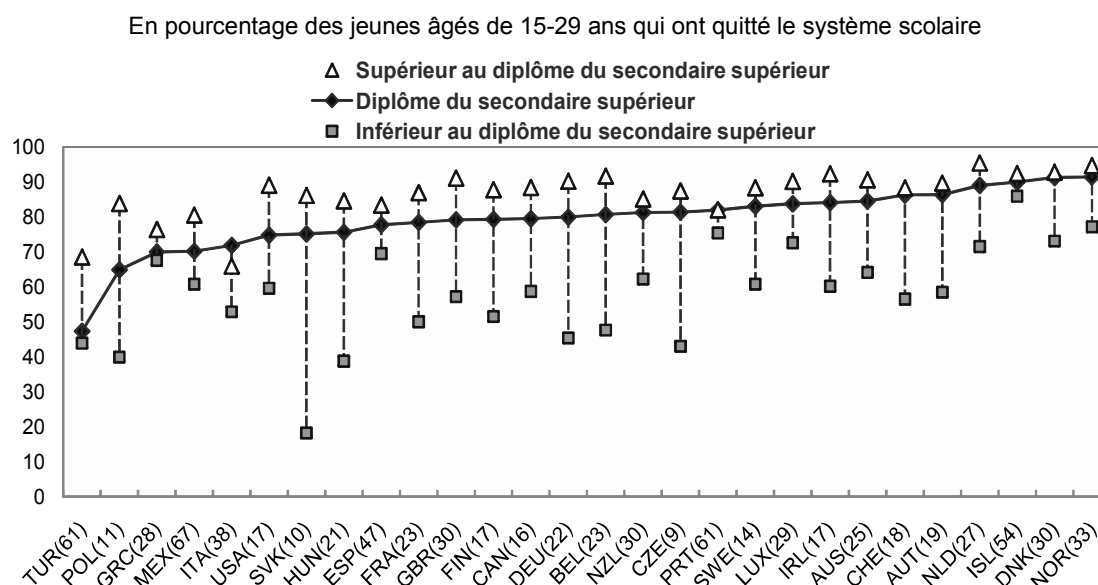
3. Principaux problèmes structurels affectant le marché du travail des jeunes

Le niveau d'études compte

L'accès à l'emploi est étroitement associé au niveau d'études ...

12. Il existe une grande disparité en matière d'emploi chez les jeunes qui ont quitté l'école dans les pays de l'OCDE. En général, l'éducation est payante : le taux d'emploi des jeunes âgés de 15-29 ans qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur est plus élevé que celui des jeunes qui ont un diplôme du secondaire supérieur qui est à son tour plus élevé que les jeunes sans diplôme, sauf en Italie (graphique 6). De nombreux jeunes qui ont quitté l'école avec peu de qualification ne sont pas bien préparés au marché du travail d'aujourd'hui. L'absence de diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, qui est généralement considéré comme le bagage minimum nécessaire pour s'insérer avec succès sur le marché du travail et pour participer par la suite à l'apprentissage tout au long de la vie, les désavantage sur le marché du travail.

Graphique 6. **Grande disparité des taux d'emploi des jeunes âgés de 15-29 ans qui ont quitté le système scolaire, par niveau d'études^a et par pays, 2007**



Comment lire le graphique ? En Italie, le taux d'emploi des 15-29 qui ont quitté l'école en 2007 était de 66 % pour les diplômés du supérieur, de 72 % pour les diplômés du secondaire supérieur et de 53 % pour les jeunes sans diplôme.

a) La part de jeunes dans l'emploi d'un niveau d'études inférieur au diplôme du secondaire supérieur est indiquée entre parenthèses pour chaque pays.

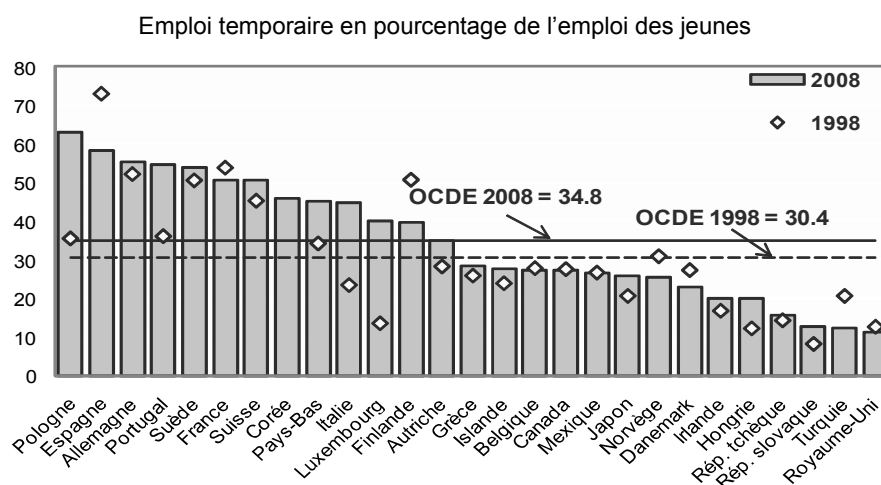
Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

... mais le niveau d'études influe également sur la qualité des emplois auxquels les jeunes ont accès

13. Un grand nombre des emplois occupés par les jeunes sont temporaires. L'incidence de l'emploi temporaire chez les jeunes travailleurs de 15-24 ans était, en moyenne dans l'OCDE, de 35 % en 2008, en augmentation de presque 5 points de pourcentage depuis 1998 (graphique 7). L'incidence des contrats temporaires est très variable d'un pays à l'autre. Le statut de travailleur temporaire est le lot d'au moins la moitié des jeunes travailleurs en Pologne, en Espagne, en Suède, au Portugal, en France, en Allemagne et en Suisse⁵, mais cette proportion tombe à 20 % ou moins en Hongrie, en République tchèque, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Turquie.

5. En Allemagne et en Suisse, les contrats temporaires sont principalement des contrats d'apprentissage.

Graphique 7. **La précarité des emplois occupés par les jeunes a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE en 2008 par rapport à 1998^a**



Comment lire le graphique ? La proportion de contrats temporaires dans l'emploi des jeunes était de 63 % en 2008 en Pologne et a augmenté de 30.4 points de pourcentage durant la dernière décennie.

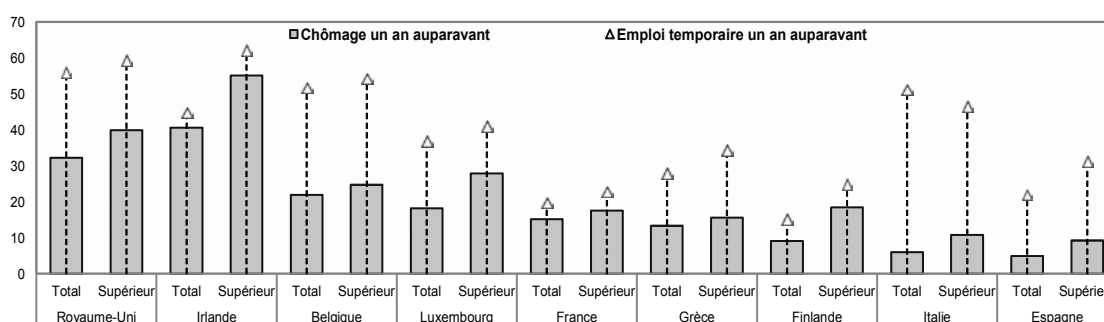
a) Les données pour la Grèce concernent 2001 au lieu de 2008 ; celles pour le Mexique, 2004 au lieu de 2008 ; et celles pour la Pologne, 2001 au lieu de 1998.

Source : Enquêtes nationales sur les forces de travail.

14. Cependant, la hausse de la part des emplois temporaires ne doit pas être jugée nécessairement négative pour les perspectives d'emploi des jeunes qui les occupent. Pour de nombreux jeunes, les contrats temporaires sont plus souvent un tremplin vers un contrat permanent qu'une voie sans issue⁶. Sur les neuf pays pour lesquels on dispose de données, la probabilité que les jeunes accèdent à un emploi permanent est plus élevée l'année qui suit l'emploi temporaire que l'année qui suit une période de chômage (graphique 8). Cette probabilité est plus élevée chez les jeunes qui ont fait des études supérieures.

Graphique 8. **Stabilisation des jeunes dans l'emploi : impact du chômage des jeunes et effet de tremplin des emplois temporaires occupés par les jeunes**

Probabilité estimée d'avoir un contrat permanent en 2006 selon le statut en 2005, par niveau d'éducation



Comment lire le graphique ? En France, la probabilité d'avoir un contrat permanent pour un jeune était de 15 % en 2006 s'il était au chômage en 2005 et de 20 % s'il occupait un emploi temporaire en 2005. La probabilité est plus élevée pour un jeune qui a fait des études supérieures (respectivement 17 et 25 %).

Source : Enquête sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) 2005-2006 et *British Household Panel* pour le Royaume-Uni.

6. Voir Cockx et Picchio (2009) qui constatent que les emplois de courte durée (inférieurs à un trimestre et qui débouchent involontairement sur le chômage) sont généralement des tremplins vers des emplois de longue durée (supérieure à un an) pour les jeunes Belges qui quittent l'école et basculent dans le chômage de longue durée.

Le devenir dans l'emploi dépend fortement de la longueur et de la qualité de la transition de l'école à l'emploi

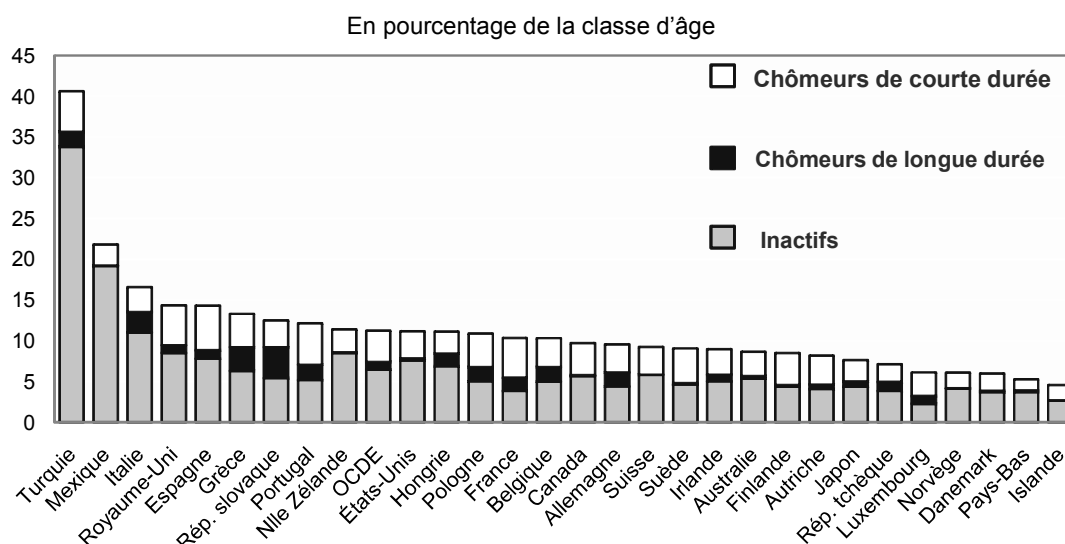
Deux groupes de jeunes risquent particulièrement une mauvaise performance en termes d'emploi

15. Seule une petite fraction de jeunes s'engage dans une carrière ou reste durablement inactive peu après avoir quitté l'école. De nombreux jeunes changent de statut sur le marché du travail, allant même jusqu'à se retirer du marché du travail pour une longue période ou reprendre des études, avant de trouver un emploi qui leur offre des perspectives de carrière et une certaine stabilité. Et même parmi ceux qui passent rapidement de l'école à l'emploi, il arrive que le contrat de travail ne soit que de courte durée et/ou que les perspectives d'emploi qu'il offre soient limitées. Si certains jeunes qui ont des emplois précaires et/ou temporaires évoluent rapidement vers des emplois plus stables et plus prometteurs, d'autres n'arrivent pas à sortir de situations de précarité, de chômage ou d'inactivité.

16. Procédant à un examen détaillé de la durée et de la qualité de la transition de l'école à l'emploi dans un large éventail de pays de l'OCDE, l'examen de l'OCDE intitulé *Des emplois pour les jeunes* a identifié deux groupes qui rencontrent plus de difficultés à se stabiliser sur le marché du travail après avoir quitté l'école : le groupe des « jeunes laissés pour compte » et le groupe des « débutants en mal d'insertion ». Il existe un groupe de « jeunes laissés pour compte » dans tous les pays de l'OCDE tandis que le groupe des « débutants en mal d'insertion » est particulièrement important en France, Grèce, Italie, Japon et Espagne.

17. Si les caractéristiques des « jeunes laissés pour compte » varient d'un pays à l'autre, leur point commun est qu'ils cumulent plusieurs handicaps. Il s'agit principalement de jeunes sans diplôme, issus de l'immigration/d'une minorité et/ou qui vivent dans des quartiers défavorisés/ruraux/isolés. La taille de ce groupe peut être évaluée approximativement à partir du nombre de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET). Ce groupe représentait 12 % des 15-24 ans en moyenne dans l'OCDE en 2006. Parmi eux, deux jeunes sur trois étaient déjà bien en marge du marché du travail, soit parce qu'ils étaient au chômage depuis plus d'un an, soit parce qu'ils étaient inactifs et n'étaient pas à la recherche d'un emploi (graphique 9).

Graphique 9. La majorité des jeunes NEET^a risque de perdre le contact avec le marché du travail, 2007



Comment lire ce graphique ? Au Royaume-Uni, 14,3 % des jeunes étaient NEET en 2007 dont 34 % en chômeurs de courte durée, 7 % chômeurs de longue durée et 50 inactifs.

a) NEET est le sigle pour « *Neither in employment, nor in education or training* », c'est-à-dire ni en emploi, ni aux études, ni en formation.

Source : Base des données sur l'éducation de l'OCDE.

18. Il est crucial que ces jeunes laissés pour compte soient assistés dans leur recherche d'emploi le plus tôt possible après qu'ils ont quitté le système scolaire ou qu'ils se voient offrir la possibilité de participer à un programme pour obtenir une qualification ou un diplôme reconnu. Autrement, ils risquent de s'enfermer durablement dans le chômage et l'inactivité, ce qui entraîne une grande détresse personnelle et un coût social persistant pour la société.

19. Le deuxième groupe de jeunes confrontés à des difficultés est celui des débutants en mal d'insertion. Ces jeunes, souvent diplômés, mettent parfois beaucoup de temps à se stabiliser dans l'emploi, même durant les périodes de forte croissance économique, et connaissent de fréquents allers-retours entre emplois temporaires, chômage et/ou inactivité. Ce deuxième groupe représente environ 20-30 % de l'ensemble des jeunes en moyenne dans l'OCDE et est généralement beaucoup plus étendu dans les pays d'Europe continentale et au Japon qu'aux États-Unis et dans d'autres pays anglophones (encadré 2). Il est nécessaire d'adapter le fonctionnement général du marché du travail pour faire en sorte que ce deuxième groupe accède rapidement à des emplois offrant de meilleures perspectives d'évolution de carrière.

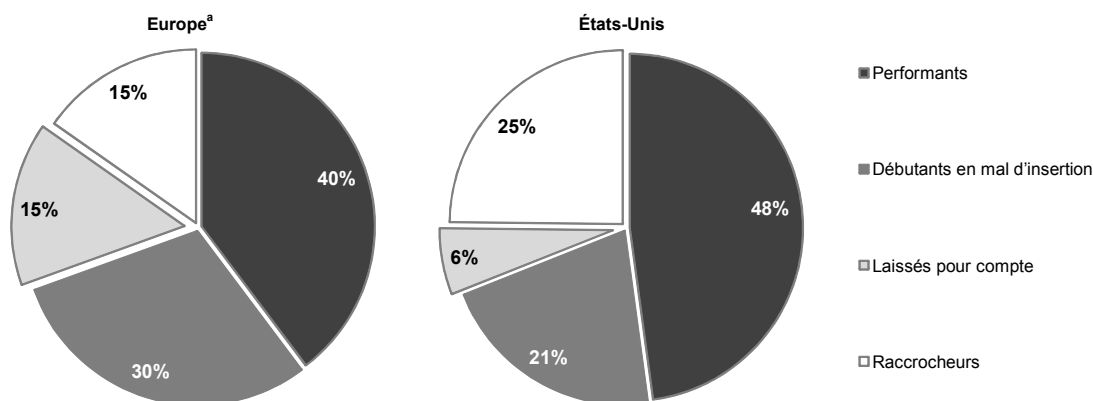
20. On estime qu'environ 30 à 40% des sortants de l'école dans l'OCDE risquent de connaître des difficultés durables dans leur accès à des emplois pérennes. L'examen de l'OCDE intitulé *Des emplois pour les jeunes* montre que la transition de l'école à l'emploi se fait plus facilement dans les marchés du travail peu réglementés où les « premiers emplois », même atypiques, servent rapidement de tremplin vers une carrière. La transition semble également plus facile pour les jeunes qui ont obtenu au moins une qualification du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Enfin, la formation en apprentissage et les autres programmes de formation professionnelle semblent être des voies efficaces de transition de l'école à l'emploi, en particulier pour les élèves du secondaire, si tant est que les compétences acquises correspondent aux besoins du marché du travail. En effet, on pourrait soutenir qu'un système dual est un complément indispensable dans un marché du travail réglementé (comme en Allemagne, en Autriche, etc.) si l'on veut assurer à la plupart des jeunes une transition réussie de l'école à l'emploi.

Encadré 2. Les parcours de l'école à l'emploi des élèves qui ont quitté l'enseignement secondaire

Pour expliquer la nature dynamique des situations du marché du travail des jeunes et identifier les différents parcours qu'ils peuvent emprunter après avoir quitté l'enseignement secondaire, Quintini et Manfredi (2009) s'appuient sur les observations mensuelles de la *National Longitudinal Survey on Youth 1997* pour les États-Unis et sur les données du Panel communautaire des ménages pour l'Europe.

Le graphique A représente la part des jeunes dans l'un des quatre principaux parcours identifiés par Quintini et Manfredi (2009). Sur une période de cinq ans après avoir quitté l'école, les « performants » passent l'essentiel de leur temps – 70 % ou plus – dans l'emploi et il leur faut moins de six mois pour trouver leur premier emploi après avoir quitté l'école ; les « débutants en mal d'insertion » entrent et sortent de l'emploi, du chômage, de l'inactivité et parfois de l'école, ce qui témoigne de difficultés à se stabiliser dans une carrière prometteuse ; les jeunes « laissés pour compte » passent l'essentiel des cinq années au chômage ou dans l'inactivité ; les jeunes « raccrocheurs » quittent l'école pour passer une période de durée variable sur le marché du travail mais finissent par y retourner pour achever le second degré – s'ils l'ont quitté avant la fin – ou faire des études supérieures.

Graphique A. Principaux parcours de l'école à l'emploi aux États-Unis et en Europe



a) Les pays européens inclus sont : l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, l'Espagne, le Portugal et le Royaume-Uni. L'analyse empirique inclut des variables de contrôle des effets spécifiques à chaque pays et aux caractéristiques principales individuelles.

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE sur la base de la *National Longitudinal Survey on Youth 1997* et du Panel communautaire des ménages, vagues 1 à 8 (1994 à 2001). Adapté de Quintini et Manfredi (2009).

Les États-Unis affichent une part considérablement plus élevée de performants que l'Europe et beaucoup plus de jeunes raccrocheurs après une période sans travailler ni étudier*. De ce fait, la part des jeunes qui sont nettement en difficulté sur le marché du travail – les laissés pour compte et les débutants en mal d'insertion – est inférieure aux États-Unis avec près de 20 points de pourcentage de moins qu'en Europe. En Europe, 30 % des jeunes s'insèrent difficilement sur le marché du travail et 15 % supplémentaires sont durablement pris au piège du chômage ou de l'inactivité. D'autre part, aux États-Unis, 21 % des jeunes sont mal insérés et le caractère peu répandu du chômage de longue durée fait tomber la part des jeunes laissés pour compte à seulement 6 % des jeunes confrontés à une inactivité de longue durée.

Il n'est pas surprenant que l'on observe des différences considérables au niveau de la taille des groupes à risque à travers les pays de l'OCDE. Quintini et Manfredi (2009) montrent que les pays dotés de solides systèmes d'apprentissage et/ou de marchés du travail peu réglementés – en particulier l'Allemagne et le Royaume-Uni – affichent les parts les plus importantes de performants. En effet, dans le cas de marchés du travail très réglementés, il est très important de disposer de solides systèmes d'enseignement et de formation professionnels pour compenser ces rigidités (comme en Allemagne et en Autriche). D'autre part, les pays d'Europe méridionale qui ont une forte incidence de travail temporaire – notamment l'Italie et l'Espagne – affichent la plus grande part de laissés pour compte.

* Il faut souligner que le critère de réussite utilisé ici est l'emploi, non les salaires ou les avantages sociaux. Si ces derniers étaient utilisés, les États-Unis pourraient paraître un peu moins « performants » que certains pays européens.

4. Principaux défis à court terme et actions possibles

Le retournement économique actuel met encore plus de pression sur ces jeunes défavorisés

21. Le retournement économique actuel est en train de faire basculer de plus en plus de jeunes, même ceux qui auraient bien réussi dans un contexte favorable, dans le groupe des « débutants en mal d'insertion », voire dans le groupe des jeunes « laissés pour compte ». Cette situation presse encore plus les gouvernements à intervenir vigoureusement dans le marché du travail des jeunes.

22. À court terme, le principal objectif est de s'assurer que les nouveaux venus comme ceux qui ont déjà été confrontés à des difficultés pour obtenir un emploi maintiennent un lien avec le marché du travail. Dans ce contexte, il est d'une importance capitale que les gouvernements interviennent rapidement pour proposer une aide et des conseils accrus en matière de recherche d'emploi à tous les jeunes qui rencontrent des difficultés pour trouver un emploi dans le marché du travail actuel et qu'ils adaptent les mesures actives pour les cibler sur les plus défavorisés d'entre eux.

23. Le retournement économique actuel peut aussi être l'occasion de traiter certains des problèmes sous-jacents auxquels sont confrontés de nombreux jeunes lors de la transition de l'école à l'emploi et au début de leur parcours professionnel. En particulier, les gouvernements devraient empêcher les jeunes de quitter prématurément l'école sans qualification et remédier à certaines des asymétries du marché du travail qui existent dans de nombreux pays de l'OCDE et qui désavantagent les jeunes. Dans un certain nombre de pays, les principaux obstacles à l'emploi des jeunes du côté de la demande sont notamment le coût élevé du travail en raison notamment de salaires minimum relativement élevés, une législation de protection de l'emploi très déséquilibrée entre les contrats permanents et les contrats temporaires et, en ce qui concerne les jeunes issus de minorités ethniques, des pratiques discriminatoires persistantes.

Empêcher la génération des jeunes qui quittent l'école cette année de devenir une « génération sacrifiée »

24. La plupart des jeunes arrivent à s'inscrire, avec plus ou moins de difficultés, dans une perspective stable de carrière, même dans un contexte conjoncturel très dégradé. Cependant, la crise de l'emploi peut précipiter de plus en plus de jeunes, même ceux qui s'en tirent très bien dans les années de croissance économique, dans le groupe à risque de devenir une génération sacrifiée. Pour éviter qu'un échec de la transition de l'école à l'emploi puisse avoir des effets de stigmatisation durables sur les jeunes, il est très important de les accompagner dans leur recherche d'emploi ou, si cela s'avère difficile, de les aider à consolider leurs compétences de façon à améliorer leurs chances de trouver un emploi lorsque l'économie reprendra avec vigueur.

25. L'expérience du Japon au cours de ce qu'il est convenu d'appeler la « décennie perdue des années 90 » illustre bien les effets durables pour la génération de jeunes qui entrent sur le marché du travail pendant la crise⁷. Il y a un risque que l'expérience japonaise soit reproduite dans certains pays de l'OCDE dans la période actuelle de ralentissement économique, les employeurs pouvant être tentés d'embaucher des jeunes fraîchement diplômés à la place de diplômés pris au piège du chômage ou de l'inactivité depuis

7. Avec la diminution de l'importance de l'emploi à vie et des liens entre l'école et les entreprises dans le cadre du processus de transition, le chômage des jeunes a considérablement augmenté au Japon au milieu des années 90 et au début des années 2000, et l'incidence du chômage de longue durée chez les jeunes a elle aussi plus que doublé au cours de la même période. De plus, au Japon, avec la segmentation croissante du marché du travail, de plus en plus de jeunes gens ont été poussés dans des emplois non réguliers (temporaires et à temps partiel) qui sont caractérisés par un bas salaire (même en contrôlant pour les caractéristiques individuelles), une faible protection sociale et peu de possibilités de formation en cours d'emploi (OCDE, 2008g).

longtemps lorsque la reprise de l'économie s'amorcera. Les programmes de transition de l'école à l'emploi pourraient aider la génération actuelle de jeunes qui quittent l'école à prendre un bon départ⁸. Par exemple, le Royaume-Uni a récemment mis en place des mesures destinées à « ne pas sacrifier une génération de jeunes, ni permettre que leurs talents ne soient gaspillés » (encadré 3).

Encadré 3. La *Young Person's Guarantee* britannique

Les pouvoirs publics britanniques ont prévu au budget 2009 l'introduction d'une garantie Jeune. À compter de janvier 2010, cette initiative garantit à tous les jeunes âgés de moins de 25 ans qui perçoivent une allocation de chômage depuis plus d'un an une offre d'emploi, une formation sur le tas en entreprise ou une place dans un domaine utile à la collectivité (*Community Task Force*). Cette proposition devrait profiter à 250 000 jeunes et se concentrer sur la création d'emplois pour les jeunes dans les zones qui ont été considérablement touchées par la récession. Les offres d'emploi seront garanties soit à travers des emplois existants soit à travers le programme appelé *Future Jobs Fund*. Ce programme permet aux autorités locales et aux associations de soumettre des propositions d'emplois qui apportent un plus à la collectivité. Même si ce programme va démarrer officiellement en janvier 2010, certains emplois ont déjà été créés à l'automne 2009. Les pouvoirs publics financeront également la création de 100 000 emplois supplémentaires dans des secteurs en croissance rapide. D'autres propositions destinées à aider les jeunes au chômage concernent le programme appelé *CareFirst* qui offre 50 000 stages dans le domaine social à des jeunes sans travail depuis un an ou plus. Les pouvoirs publics se sont également engagés à veiller à ce que chaque jeune de 16 et 17 ans puisse poursuivre ses études au cours des deux années suivantes, et a annoncé un financement de GBP 250 millions supplémentaires pour les écoles et les établissements proposant des formations complémentaires qui servira à financer des places supplémentaires pour les étudiants à compter de septembre 2009.

26. Il faut réduire au maximum l'augmentation du nombre de jeunes qui risquent de perdre tout contact avec le marché du travail et de compromettre définitivement leurs perspectives d'emploi et leur capacité de gain. Des actions de promotion sont nécessaires car seules les personnes les plus motivées ont tendance à se présenter d'elles-mêmes pour participer à des programmes en faveur de l'emploi. Il faudrait encourager ces actions, de préférence le plus tôt possible pendant que les jeunes à risque sont encore à l'école, afin de s'assurer que, lorsqu'ils entreront finalement sur le marché du travail et auront des difficultés à s'intégrer professionnellement, il soit possible de leur apporter un soutien immédiat et un filet de sécurité efficace.

27. Les pays pourraient envisager un certain nombre de politiques pour aider les jeunes débutants sur le marché du travail, notamment :

- *Assurer une meilleure coopération entre les services de l'emploi et le système d'enseignement de façon à intervenir auprès des jeunes dès que possible lorsqu'un risque de désengagement est détecté.* L'orientation des jeunes par les écoles vers le service public de l'emploi (SPE) est essentielle si l'on veut traiter le problème du désengagement le plus tôt possible lorsque les chances de réussite sont les plus grandes.
- *Proposer de façon précoce des conseils aux jeunes qui ont quitté l'école et cherchent un emploi.* Des actions de promotion destinées aux jeunes devraient permettre d'identifier ceux qui sont déscolarisés et qui ne parviennent pas à trouver un emploi. Il faudrait les orienter vers le SPE pour qu'ils s'y inscrivent, et y mettre rapidement en œuvre un processus de profilage pour déterminer qui est prêt pour l'emploi et qui il faudrait plutôt inscrire dans des programmes pour aider le retour à l'emploi.

8. Neumark (2009) indique qu'une littérature récente mais de plus en plus fournie sur les transitions de l'école à l'emploi indique que les programmes alternant école et emploi (tels que les périodes d'observation accompagnées en entreprise, le parrainage, les junior entreprises, les *tech prep*, les stages et les apprentissages) dynamisent les contacts avec le marché du travail, la formation des compétences, les salaires et les revenus.

- *Étendre les mesures d'aide à la recherche d'emploi à ceux qui sont prêts pour l'emploi.* Il est essentiel que l'accès à une aide à la recherche d'emploi, à une formation et à des mesures similaires soit assuré par le SPE dès les premières semaines de chômage.
- *Maintenir ceux qui ne sont pas directement aptes à travailler en contact avec le marché du travail.* Le passage d'une stratégie prônant le « travail d'abord » à une stratégie privilégiant « l'apprentissage/la formation d'abord » pourrait être envisagé pour ceux qui ont des sérieuses difficultés à trouver un emploi. Un tel passage pourrait être spécialement approprié en période de basse conjoncture quand le coût d'opportunité du temps passé dans un programme de formation ou d'éducation est moins élevé. S'il est important de passer du temps dans une entreprise grâce aux programmes d'apprentissage et de formation, des emplois du secteur public pourraient également être proposés aux jeunes défavorisés pour qu'ils acquièrent des compétences transférables aux emplois du secteur privé (voir le programme *Future Jobs Fund* au Royaume-Uni dans l'encadré 3 et les *emplois passerelles* en France dans l'encadré 7).

Garantir le filet de sécurité et les trajectoires vers l'emploi et la formation des jeunes demandeurs d'emploi et des jeunes travailleurs

28. Dans onze pays de l'OCDE, un demandeur d'emploi de 20 ans qui n'a jamais travaillé a droit des indemnités d'assistance chômage (encadré 4). La plupart des pays ont toutefois instauré des conditions strictes d'engagements réciproques pour les jeunes bénéficiaires. Ainsi au Danemark, à partir de 1996, les jeunes non qualifiés de moins de 25 ans qui s'inscrivent aux caisses de chômage ne reçoivent plus qu'une allocation réduite de chômage, du même montant que l'allocation d'éducation, et doivent s'engager dans un programme de formation.

Encadré 4. Allocations d'assistance chômage pour un jeune demandeur d'emploi qui n'a jamais travaillé

Allemagne, Finlande, Irlande et Suède : intégralité de l'assistance chômage ordinaire.

Danemark : allocation minimum pour les jeunes qui ont cotisé à l'assurance chômage (volontaire) dès la fin d'études qui ont duré au moins 18 mois ; allocation réduite de moitié pour les moins de 25 ans non qualifiés.

Australie, Belgique, Grèce, Luxembourg, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni : montants plus faibles des allocations de chômage. Belgique (50 % des prestations ordinaires minima de l'assurance chômage) ; Australie, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni (entre 80 et 85 % des prestations d'assistance chômage que perçoivent des chômeurs de 40 ans). Luxembourg : 70 % du salaire minimum (40 % pour les moins de 18 ans). Grèce : 73 EUR par mois pour les chômeurs de longue durée de 20 29 ans.

Dans certains pays (Australie, Finlande et Nouvelle-Zélande), les prestations d'assurance chômage/d'assistance chômage accordées aux jeunes chômeurs diminuent lorsqu'ils vivent avec leurs parents. En Finlande, la prestation est réduite de la part des revenus des parents au-delà d'un seuil de revenus.

Durée des prestations : entre cinq mois (Grèce) et 48 mois (Danemark). En Allemagne, en Australie, en Belgique, en Finlande, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, les versements sont théoriquement illimités, mais la plupart du temps conditionnels à une activation.

29. Dans les deux-tiers des pays de l'OCDE, les jeunes à la sortie de l'école n'ont donc pas droit à des allocations de chômage sauf s'ils ont travaillé une certaine période de temps (de quatre mois en France à un an plus généralement). Ils peuvent cependant avoir recours à l'aide sociale s'ils sont démunis socialement à partir de l'âge de 18 ans (25 ans en France, au Luxembourg et en Espagne). En outre, dans un certain nombre de pays de l'OCDE, une grande partie des jeunes qui sont au chômage après avoir perdu un emploi atypique (emplois temporaires, sur appel, saisonniers, en intérim, à temps très partiel) n'ont pas droit aux allocations de chômage et en période de récession, lorsque la demande de travailleurs temporaires est limitée, ils risquent fort de tomber dans la pauvreté. Pour régler ce problème, plus de la moitié des pays de l'OCDE ont déjà pris des mesures pour augmenter le revenu des personnes qui perdent leur emploi en

accordant des allocations de chômage plus généreuses ou en étendant leur couverture à ceux qui en étaient exclus auparavant (OECD, 2009a). Par exemple, les États-Unis ont récemment décidé d'accroître le financement fédéral octroyé aux États afin d'étendre les indemnités de chômage à un nombre bien plus important de travailleurs sans emploi, y compris les jeunes (encadré 8). Le Japon a également étendu la couverture de l'assurance chômage en réduisant de douze à six le nombre de mois de travail requis pour y être éligible et par conséquent a augmenté le nombre de jeunes travailleurs couverts.

30. Quand l'économie ralentit ou redémarre, les programmes d'apprentissage peuvent jouer un rôle important pour permettre aux jeunes d'accéder à l'emploi. Pourtant, même dans les pays où le système de l'apprentissage est bien en place (Allemagne, Autriche, Suisse et Luxembourg), les entreprises sont moins disposées à offrir des places d'apprentissage, surtout à ces jeunes sans qualification ou issus de l'immigration.

31. Les jeunes apprentis dont le contrat a été interrompu devraient bénéficier d'une aide pour achever leur formation. Les entreprises devraient être incitées à former, engager et garder plus d'apprentis non qualifiés car il est prouvé que l'alternance études-formation en entreprise est un moyen efficace d'entrer sur le marché du travail et, pour ceux dont les résultats scolaires sont médiocres, d'obtenir une qualification. Les employeurs devraient avoir accès à une aide en termes de pédagogie et d'encadrement pour les apprentis pendant leur période de formation, surtout s'ils n'ont que très peu de qualification. Il faudrait accorder des exonérations de cotisations sociales et des aides des régions ou de l'État dans le cadre des contrats d'apprentissage en priorité aux entreprises qui prennent des apprentis non qualifiés. De plus il faudrait instaurer une subvention temporaire pour l'employeur en cas d'embauche d'un apprenti sans qualification qu'il a formé. Une telle subvention devrait être mise au point avec soin et évaluée attentivement pour assurer que les bénéfices attendus dépassent les effets d'aubaine et de substitution éventuels qui apparaissent lorsque l'entreprise prend un apprenti. Une condition d'octroi de la subvention à un employeur pourrait, par exemple, porter sur le fait que le contrat d'apprentissage s'inscrive bien en plus du nombre de contrats d'apprentissage qu'il offre habituellement.

Encadré 5. Programmes en faveur des jeunes financés par le *Recovery Act* de 2009 aux États-Unis

Aux États-Unis, le ministère du Travail a annoncé un certain nombre de mesures temporaires à destination des jeunes, notamment :

- Financement fédéral octroyé aux États pour inclure les salaires perçus pendant le trimestre le plus récent dans l'évaluation de l'éligibilité à l'assurance chômage. Dans les États qui ont accepté ce financement (32 à ce jour), cela permet d'étendre la couverture des indemnités de chômage aux chômeurs avec une courte période de travail, dont les jeunes, mais aussi les travailleurs à temps partiel et ceux qui sont entrés et sortis de la vie active.
- Extension du programme de crédits d'impôt existant pour qu'il s'applique aux employeurs qui embauchent des jeunes « déconnectés » (16-24 ans).
- Financement supplémentaire pour les programmes d'emploi. Une somme de 3 milliards de dollars a été consacrée aux trois programmes (adultes, travailleurs déplacés et jeunes « déconnectés ») du *Workforce Investment Act*. Les jeunes sont bien représentés dans ces trois programmes et devraient bénéficier de manière importante du financement supplémentaire. Plus précisément, l'âge d'éligibilité pour les aides pour les jeunes « déconnectés » a été étendu de 21 à 24 ans et le gouvernement s'est efforcé de trouver du financement supplémentaire à consacrer aux programmes de jobs d'été.
- Financement fédéral accru en faveur du programme *YouthBuild*, qui est un programme de formation scolaire et professionnelle destiné aux jeunes dans le secteur du bâtiment.
- Fonds supplémentaires en faveur de la construction, de la réhabilitation ou de l'acquisition de centres *Job Corps*, un programme résidentiel de formation s'adressant aux 16-24 ans.

Pour plus de détails, voir OCDE (2009e).

32. Les pays pourraient envisager des mesures temporaires pour soutenir les jeunes travailleurs au chômage (ou risquant de l'être) consistant notamment à :

- *Étendre les conditions d'éligibilité à l'assurance chômage pour améliorer la couverture des jeunes travailleurs.* La moitié des pays de l'OCDE ont étendu temporairement la couverture de l'assurance-chômage en général depuis le début de la crise. Il serait bienvenu, notamment pendant un ralentissement économique et le début de la reprise, de valider toute période d'emploi des jeunes comme les périodes de stage ou d'alternance de manière à atteindre le nombre de mois requis pour pouvoir prétendre aux allocations de chômage. Toute extension de la couverture des allocations de chômage devrait, cependant, être subordonnée à une recherche d'emploi active de la part du jeune chômeur suivant le principe des « engagements réciproques ».
- *Octroyer des subventions pour promouvoir l'apprentissage chez les jeunes sans qualification et introduire des mesures destinées à aider les apprentis sans contrat à achever leur formation.* Les subventions devraient être mises au point de manière à minimiser les effets d'aubaine et/ou de substitution. Les mesures devraient être limitées aux jeunes sans qualification et aux apprentis dont le contrat a été rompu pour les aider à obtenir une qualification. La France et l'Australie, en particulier, ont annoncé récemment des mesures destinées à assurer la formation des apprentis qui se sont retrouvés sans contrat (encadrés 6 et 7).

Rendre plus efficaces les mesures actives pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi et renforcer la protection sociale des jeunes les plus démunis

33. Si des mesures ou des dépenses supplémentaires sont mises en place pour aider les jeunes affectés par la crise, il sera important de mettre l'accent sur ce qui marche le mieux. Ce qui semble fonctionner le mieux pour les jeunes défavorisés, c'est une approche poussée d'« engagements réciproques » selon laquelle, en échange d'un complément de revenu, les demandeurs d'emploi (y compris les jeunes) doivent participer à des activités de formation, de recherche d'emploi ou de placement⁹. Les Pays-Bas, par exemple, ont décidé de généraliser dès que possible cette stratégie au niveau municipal (encadré 6). Les jeunes sans diplôme devraient se voir offrir la possibilité de participer à une formation pour obtenir une qualification reconnue. Cependant, les gouvernements ne doivent pas sous-estimer les difficultés de mise en œuvre d'une telle politique sociale prônant les compétences avant tout. Les évaluations menées dans plusieurs pays sur les programmes de formation pour les jeunes défavorisés ne sont pas très encourageantes (Martin et Grubb, 2001), et il peut s'avérer difficile d'augmenter rapidement les places de formation tout en assurant la qualité et un ciblage approprié. Des programmes pilotes de formation ciblés sur les jeunes peu qualifiés pourraient d'abord être expérimentés dans les zones confrontées à un chômage élevé des jeunes et évalués rigoureusement avant d'être plus largement mis en œuvre.

9. Les résultats d'une évaluation expérimentale montrent que dans la municipalité de Stockholm en Suède, l'activation obligatoire des bénéficiaires de l'aide sociale s'est traduite par une diminution du nombre global de bénéficiaires de l'aide sociale et par une hausse de l'emploi, en particulier chez les jeunes de 18-25 ans (Dahlberg *et al.*, 2009). La probabilité de bénéficier d'aides sociales est en effet plus grande chez les jeunes chômeurs qui n'ont pas droit aux allocations de chômage. La récession du début des années 90 ayant entraîné des difficultés de financement du système suédois de protection sociale, le droit à l'aide sociale est maintenant soumis à des conditions de ressources plus strictes, et l'obligation d'être disponible pour travailler a été étendue pour inclure également la participation à des stages et à des programmes actifs en faveur de l'emploi.

Encadré 6. La loi sur l'investissement dans les jeunes aux Pays-Bas

Depuis septembre 2009, toutes les municipalités ont l'obligation de faire une proposition de travail, de formation ou une combinaison des deux aux jeunes âgés de 18 à 27 ans qui demandent à bénéficier de l'aide sociale. Les plus grandes villes appliquent avec succès cette stratégie d'activation stricte depuis le milieu des années 2000. Les jeunes sans qualification professionnelle de base seront incités à opter pour une formation pour obtenir l'équivalence d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire professionnel. En cas de refus, ils ne percevront qu'une allocation réduite. Les pouvoirs publics veulent lutter contre la dépendance à l'égard de l'aide sociale mais aussi aider les jeunes à être à même, dès que la reprise de l'économie s'amorcera, d'y participer pleinement.

34. Un certain nombre de politiques pourraient être envisagées par les gouvernements pour aider plus efficacement les jeunes les plus démunis, notamment :

- *Étendre l'éligibilité à l'aide sociale pour les jeunes présentant un risque élevé de marginalisation et y associer une approche rigoureuse d'« engagements réciproques ».* Pour recréer un lien avec les jeunes qui présentent un risque de marginalisation, il faut doser de façon efficace les incitations positives (complément de revenu et politiques actives du marché du travail efficaces) et négatives (principe d'activation et menace de sanctions de réduction modérée des allocations). Les autres pays pourraient s'inspirer de la loi néerlandaise sur l'investissement dans les jeunes qui promeut une stratégie d'activation basée sur « les compétences d'abord » jusque l'âge de 27 ans (encadré 6). L'Australie a décidé récemment que participer à une formation ou à un programme éducatif constitue la condition la plus importante pour recevoir une aide financière (encadré 8).
- *Veiller à ce que les services d'amélioration des compétences soient adaptés aux profils actuels des jeunes chômeurs.* Vingt-trois parmi les trente pays de l'OCDE ont mis en place plus de programmes de formation pour les demandeurs d'emploi (OCDE, 2009a). Il est vital d'éviter l'option « retour à l'école », cette dernière pouvant s'avérer très contre-productive en ce qui concerne les jeunes marginalisés. Dans ce contexte, il faudrait donner la priorité à des programmes de formation dispensés en dehors des établissements scolaires traditionnels en y associant des expériences fréquentes en entreprise. Les États-Unis ont décidé d'apporter plus de financement pour la rénovation des centres *Job Corps* un dispositif en internat qui offre aux jeunes défavorisés de l'encadrement par des adultes, de l'expérience professionnelle et des cours de rattrapage scolaire.

5. La crise : l'occasion de promouvoir des réformes structurelles

35. La crise met une pression considérable sur les gouvernements sur de nombreux fronts, et a souligné même plus les problèmes structurels qui se posent pour les jeunes sur le marché du travail. Elle appelle des actions correctives dont l'efficacité a été rigoureusement évaluée et qui pourraient être bénéfiques pendant la crise mais aussi bien au-delà. Dans de nombreux pays, des actions sont nécessaires dans plusieurs domaines différents, tels que l'éducation, la formation, l'emploi et les politiques sociales pour veiller à ce que les jeunes gens soient bien qualifiés et prêts pour occuper un emploi lorsque leur pays sortira de la crise. Deux objectifs complémentaires spécifiques (voir ci-dessous) ont été identifiés lors de l'examen de l'OCDE *Des emplois pour les jeunes*.

Veiller à ce que chacun, à la sortie du système d'enseignement, soit capable d'acquérir les compétences nécessaires sur le marché du travail

36. Un système d'enseignement qui aide les enfants et les jeunes issus de tous les milieux à réaliser pleinement leur potentiel est indispensable au maintien de la prospérité et à la réduction de l'exclusion

professionnelle des jeunes. Il est évident dans de nombreux pays que le modèle consistant à travailler tout en étant à l'école prend une place plus importante et joue un rôle plus efficace dans la transition de l'école à l'emploi que le schéma traditionnel *école d'abord, travail ensuite*. Tout d'abord, il faudrait avant tout empêcher les jeunes de décrocher de l'école. Ensuite, les jeunes qui sont sur le point de décrocher et ceux dont les résultats scolaires sont insuffisants devraient bénéficier d'une seconde chance grâce à l'alternance (voir par exemple le plan d'urgence de la France dans l'encadré 7) pour acquérir les compétences requises sur le marché du travail. Enfin, les étudiants devraient bénéficier d'incitations financières telles que des bourses au mérite s'ils cumulent études et travail afin de faciliter leur transition vers l'emploi et les aider à acquérir les compétences dont l'économie aura besoin dans un proche avenir.

37. L'expérience montre qu'en période de ralentissement de l'économie, les jeunes restent généralement à l'école ou entreprennent des études au lieu de chercher du travail¹⁰. Il faudrait que les initiatives des pouvoirs publics s'efforcent de capitaliser sur cette tendance. En Australie, par exemple, le retournement conjoncturel est considéré explicitement comme une occasion d'améliorer le niveau d'études tout en combattant le chômage (encadré 8). Davantage de jeunes devraient être encouragés à rester à l'école au-delà de l'âge de la scolarité obligatoire pour consolider leurs compétences et améliorer leurs perspectives d'emploi à long terme, lorsque la reprise économique sera plus forte. Se contenter d'imposer le relèvement de l'âge de scolarité obligatoire ne constitue pas un remède miracle, particulièrement pour les adolescents qui risquent d'abandonner l'école et qui ont des problèmes avec l'autorité et les contraintes.

Encadré 7 D'un plan d'urgence à une stratégie « Agir pour la jeunesse » en France

Le plan d'urgence pour l'emploi des jeunes annoncé en avril 2009 en France vise :

- i. à faciliter la transition entre le système scolaire et l'emploi par le soutien de l'embauche en contrat en alternance. Toute entreprise qui recrutera un jeune apprenti avant fin 2010 sera exonérée des charges sociales pour cette personne pendant une période d'un an. De plus, les petites entreprises (de moins de 50 employés) bénéficieront d'une aide directe supplémentaire de 1 800 EUR. Les pouvoirs publics vont également financer 170 000 nouveaux *contrats de professionnalisation* d'ici à la mi-2010, partant de 145 000 en 2008. Ce type de contrat prévoit l'alternance de stages en entreprise et d'une formation formelle. Pour inciter les entreprises à offrir ces contrats, le plan propose une aide directe unique, qui s'élève à 1 000 EUR pour chaque stagiaire âgé de moins de 26 ans. Si le stagiaire ne possède pas de qualification équivalant au baccalauréat (général, technologique ou professionnel), la subvention est doublée et passe à 2 000 EUR.
- ii. à inciter les entreprises à transformer les stages en contrats de travail permanent (*contrats à durée indéterminée*, ou CDI). Les entreprises qui procéderont à ce changement avant la fin du mois de septembre 2009 recevront de l'État 3 000 EUR par stagiaire.
- iii. à offrir des opportunités de formation et d'emploi supplémentaires aux jeunes les plus éloignés de l'emploi. Les jeunes sans qualification se verront offrir 50 000 parcours de formation qualifiants financés conjointement par le gouvernement et le service public de l'emploi pour les aider à acquérir une qualification. Le gouvernement prévoit également de subventionner pour ces jeunes 50 000 embauches supplémentaires dans le secteur marchand et 30 000 contrats supplémentaires dans la sphère publique. Cette dernière mesure porte sur la création d'*emplois passerelles*. Ces contrats subventionnés dans le secteur public au niveau local sont axés sur l'acquisition de compétences transférables qui pourront être utilement exploitées dans le secteur privé (par exemple, les compétences informatiques, les services liés à la petite enfance et la gestion de biens immobiliers).

Fin septembre 2009, ces dispositifs d'accès à l'emploi ont été renforcés dans la stratégie d'ensemble « Agir pour la jeunesse » qui vise également à : améliorer l'orientation scolaire ; empêcher les jeunes de 17-18 ans de décrocher de l'école ; aider les jeunes à devenir financièrement autonomes ; et encourager les jeunes à s'engager dans la société.

10. Les enseignements tirés des précédentes récessions donnent à penser que les jeunes confrontés à un risque élevé de chômage reprennent généralement des études à temps plein (Bell et Blanchflower, 2009).

38. Si tant est qu'elles s'accompagnent d'initiatives en faveur de la diversification des choix éducatifs, en particulier par le biais de l'apprentissage, et qu'elles mettent l'accent sur l'acquisition d'une qualification reconnue valorisée par les employeurs, et non sur une simple augmentation du temps passé en classe, les mesures destinées à encourager un prolongement de la scolarité ont montré qu'elles permettaient d'assurer efficacement aux jeunes qui quittent l'école un bagage minimum de compétences. L'extension de la durée de scolarisation pourrait se faire de différentes manières. Certains pays ont relevé l'âge de fin de scolarité. C'est le cas, par exemple, aux Pays-Bas, où depuis 2007 une loi impose aux jeunes de 18 ans qui ne sont pas titulaires d'un diplôme en deux ans du deuxième cycle de l'enseignement secondaire professionnel de suivre un programme combinant travail et études. En Angleterre également, le projet de loi intitulé *Education and Skills Bill* prévoit de rendre obligatoire la scolarisation et la formation des jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'une qualification du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, selon ce qui intervient en premier. Les changements se mettront en place progressivement, les jeunes étant tenus de participer jusqu'à leurs 17 ans à compter de 2013 et jusqu'à leurs 18 ans à compter de 2015. En 2006, la province de l'Ontario au Canada a relevé l'âge de formation obligatoire de 16 à 18 ans et a prévu un éventail de mesures destinées à inciter les jeunes à poursuivre leur scolarité et à obtenir une qualification dans le cadre de sa *Student Success Strategy*.

Encadré 8. La crise : période propice pour améliorer le niveau d'études en Australie tout en combattant le chômage

Le nouvel axe de l'action publique en Australie s'appuie sur l'éducation et la formation pour éviter l'enlèvement des jeunes dans le chômage. Les États et les territoires sont convenus en avril 2009 d'avancer à 2015 au lieu de 2020 l'objectif de 90 % de jeunes de 25 ans titulaires de l'équivalent d'une qualification du secondaire supérieur (CITE. 3). Les pouvoirs publics se sont également engagés à revoir les conditions pour que les jeunes âgés de 15 à 20 ans reçoivent une allocation sociale en faisant de la participation à l'éducation et à la formation la condition préalable la plus importante pour pouvoir la recevoir. Les employeurs seront incités financièrement à recruter et garder de nouveaux apprentis et stagiaires, sous la forme d'une subvention si l'apprenti obtient son diplôme (*Securing Apprenticeships Wage*). Les apprentis et stagiaires qui ont perdu leur travail devraient bénéficier d'une aide pour poursuivre leur formation en leur permettant d'achever la composante hors entreprise de leur programme de formation auprès d'un organisme de formation agréé ou d'un prestataire privé. Ces incitations seront disponibles pendant une durée de deux ans jusqu'à fin décembre 2010. Les offres portant sur de nouveaux projets d'infrastructure financés par les pouvoirs publics seront privilégiées si elles affichent clairement une volonté d'employer des stagiaires et des apprentis. Des places supplémentaires de formation préprofessionnelle seront proposées aux jeunes demandeurs d'emploi vulnérables.

39. Un certain nombre de politiques pourraient être envisagées par les gouvernements pour renforcer les compétences des jeunes qui quittent l'école, notamment :

- *Tout mettre en œuvre pour éviter le décrochage scolaire.* Aucun jeune ne devrait quitter le système éducatif sans une qualification reconnue. Cela peut signifier que les jeunes quittent l'école à l'âge de 17 ou 18 ans voire 19 ans dans certains pays. Il serait important de veiller à ce que ceux qui abandonnent l'école bénéficient d'une attention particulière de la part des autorités de l'éducation afin de veiller à ce qu'ils ne perdent pas le contact ou renouent le contact avec la formation en préparant un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou un équivalent, avec de préférence une composante de formation dans l'entreprise. L'engagement du gouvernement britannique pour que tous les jeunes de 16 et 17 ans puissent poursuivre leurs études durant les deux prochaines années va dans la bonne direction (encadré 3). La décision du Danemark que tous les élèves du cycle inférieur du secondaire préparent un plan individuel d'éducation en collaboration avec leurs parents, l'école et le centre d'orientation pour la jeunesse devrait aider à la prévention du décrochage scolaire des adolescents (encadré 9).

- *Promouvoir la possibilité de travailler tout en faisant des études.* Le fait d'avoir travaillé tout en faisant des études dans le cadre de contrats d'apprentissage, de stages et de jobs étudiants facilite l'entrée sur le marché du travail. L'enseignement scolaire et les formations académiques pourraient être professionnalisés par le recours à des stages obligatoires en entreprise. Dans une période de basse conjoncture, il faudrait au moins que les gouvernements empêchent le nombre de places de ce type de diminuer. Dans ce contexte, la décision du gouvernement des États-Unis d'accorder des financements aux programmes d'emplois d'été pendant la durée de la crise et le début de la reprise est la bienvenue pour faciliter l'accès des jeunes à une formation sur le tas (encadré5).
- *Offrir à chaque jeune une « seconde chance à la qualification ».* Il faudrait créer un droit à la formation différée pour les jeunes gens sortis du système scolaire sans maîtriser les savoirs de base, sans qualification et/ou sans diplôme afin de corriger les inégalités héritées de l'école. Loin de corriger ces inégalités, la pratique dominante en matière de formation continue les creuse la plupart du temps dans les pays de l'OCDE. L'accès aux diplômes, et à l'ensemble des certifications professionnelles, par d'autres voies, notamment par la validation des acquis de l'expérience, doit être renforcé.

Encadré 9. Soutien rapide, intensif et ciblé sur les jeunes au Danemark

En novembre 2009, le gouvernement et les trois principaux partis politiques ont convenu d'une série de mesures de soutien rapide, intensif et ciblé sur les jeunes de 15-17 ans, 18-19 ans et 18-29 ans. Ces actions concernent à la fois le ministère de l'Éducation et celui de l'Emploi.

Concernant les 15-17 ans, tous les élèves du cycle inférieur du secondaire vont préparer un plan d'éducation en collaboration avec leurs parents, l'école et le centre d'orientation pour les jeunes (l'institution qui est responsable en premier chef des mesures pour les jeunes de moins de 18 ans). Le plan d'éducation devrait conduire à la poursuite des études ou décrire ce que le jeune va faire, et peut inclure les actions suivantes : se former, travailler, faire un stage, passer du temps à l'étranger ou s'engager comme volontaire. Si les élèves ne suivent pas leur plan d'éducation, leurs parents risquent de perdre leurs allocations familiales. Des ressources additionnelles ont été apportées pour intensifier la coopération entre les centres d'orientation pour les jeunes, les institutions éducatives et le service public de l'emploi (SPE). Le ministère de l'Éducation et celui de l'Emploi vont développer conjointement une base de données qui apportera une vue d'ensemble sur le niveau d'instruction et de formation de chaque jeune. Cela permettra d'identifier rapidement les jeunes vulnérables et fournira l'information nécessaire pour mettre en œuvre une intervention ciblée.

Les initiatives ciblées sur les *18-19 ans* portent sur un ensemble de mesures intensifiant les contacts avec le SPE et une activation rapide. Ces mesures comprennent un entretien individuel dans la semaine qui suit la demande d'allocations sociales, un cours d'aide à la recherche d'emploi durant les deux premières semaines et l'offre d'une mesure active (une opportunité d'études ou de travail) dans le mois qui suit le début de la période de chômage.

Plus largement, *pour l'ensemble des jeunes de 18 à 29 ans*, le but est de s'attaquer au chômage de longue durée. En particulier, le SPE proposera une subvention à l'embauche dans le secteur privé pour les jeunes de moins de 30 ans qui sont bénéficiaires d'une aide sociale depuis plus de 12 mois. De plus, les jeunes sans qualification passeront un test de lecture et d'écriture au moment de leur inscription au chômage et le SPE a été doté de moyens financiers pour leur offrir des cours de compréhension de l'écrit et de mathématiques. Le SPE sera également tenu d'envoyer les nouveaux diplômés de moins de 30 ans chez un prestataire privé dès six semaines de chômage (auparavant dès quatre à sept mois selon le niveau de diplôme).

S'attaquer aux barrières à l'emploi des jeunes du côté de la demande

40. Le retournement conjoncturel peut aussi constituer une période propice pour revoir certaines institutions du marché du travail qui, en renforçant la segmentation, ont tendance à pénaliser les jeunes. L'un des défis consiste à réduire le coût associé à l'emploi de jeunes peu qualifiés. Près de la moitié des

pays de l'OCDE dotés d'un salaire minimum légal (dix sur 21) ont un salaire minimum plus faible en dessous d'un certain âge pour faciliter l'accès des jeunes peu qualifiés à l'emploi. D'autres ont réduit considérablement les cotisations sociales versées par les employeurs pour les travailleurs à faible salaire. Une autre solution consisterait à favoriser les contrats d'apprentissage pour les jeunes peu qualifiés, le salaire d'apprenti étant inférieur au salaire minimum en raison de l'engagement de formation que cela implique pour l'employeur.

41. Un autre défi est de faciliter la transition des jeunes d'un premier emploi à un contrat plus stable et plus rémunérateur. Dans les pays où la rigueur de la réglementation est très différente selon qu'il s'agit de contrats temporaires (ou d'autres emplois atypiques) ou de contrats permanents, de nombreux jeunes ont tendance à être cantonnés dans des emplois précaires qui ne leur offrent que peu de perspectives d'emploi à long terme. Si le fait de réduire les différences dans les dispositions associées à différents types de contrats peut avoir des effets positifs pour de nombreux travailleurs peu qualifiés et pour ceux qui connaissent des périodes de travail par intermittence, les jeunes en seront probablement les principaux bénéficiaires. Il faudrait un rééquilibrage de la protection de l'emploi de manière à promouvoir le passage progressif des jeunes (ainsi que d'autres travailleurs dont l'expérience professionnelle est limitée) de premiers emplois qui sont souvent atypiques à des emplois qui offrent plus de perspectives de carrière.

42. Un certain nombre de politiques pourraient être envisagées par les gouvernements pour mener à bien la réforme nécessaire à la suppression des obstacles du côté de la demande, notamment :

- *Encourager activement le parrainage des jeunes issus de l'immigration.* La mesure qui s'avère la plus rentable pour les jeunes issus de l'immigration dans les pays de l'OCDE est le parrainage (OCDE, 2007e, 2008i). Le parrainage peut fournir aux jeunes issus de l'immigration des informations sur les « règles du jeu » ainsi que sur les comportements à adopter lors des entretiens d'embauche et sur le lieu de travail, à même de rassurer les employeurs. Le parrainage, qui fait appel à des bénévoles qui connaissent bien le monde de l'entreprise ou de l'administration, devrait être largement étendu. Mais il convient aussi de lutter directement contre les comportements ouvertement discriminatoires par une mise en œuvre rigoureuse des lois anti-discrimination existantes.
- *Réduire le coût associé à l'emploi des jeunes peu qualifiés.* Une solution consisterait à mettre en place un sous-salaire minimum pour les jeunes dans les pays où le salaire minimum légal est relativement élevé et universel et où ce type de sous-salaire minimum n'existe pas. Une réduction des cotisations sociales versées par les employeurs pour les travailleurs à faible salaire pourrait aussi être envisagée, en tenant compte du fait qu'une telle réduction devra être financée par des recettes supérieures provenant d'autres sources. Une autre solution consisterait à proposer aux jeunes peu qualifiés des contrats d'apprentissage qui offrent un salaire inférieur au salaire minimum en raison de l'engagement de formation que ces contrats impliquent pour l'employeur. C'est cette dernière solution que la France a choisie (encadré7).
- *Poursuivre les efforts pour réduire globalement la segmentation du marché du travail.* Réduire l'écart entre les réglementations des contrats temporaires et permanents pourrait contribuer à rendre plus fluide la transition des débutants, particulièrement des plus jeunes, de premiers emplois souvent de courte durée à des emplois plus stables qui offrent de réelles perspectives de carrière. Cet effort est particulièrement important à mener en France, en Grèce, en Italie, au Japon et en Espagne qui sont confrontés à un nombre important de « débutants en mal d'insertion ». Le développement de mesures actives efficaces pour l'emploi telles les aides à la recherche d'emploi incluant une formation professionnelle sur le tas devrait viser à sécuriser l'accès des jeunes à des emplois pérennes selon le paradigme de la « flexicurité ».

BIBLIOGRAPHIE

- Arulampalam, W. (2001), « Is Unemployment Really Scarring? Effects of Unemployment on Wages », *Economic Journal*, vol. 111, pp. 585-606.
- Bell, D.N.F. et D.G. Blanchflower (2009), « What Should Be Done about Rising Unemployment in the UK », IZA Discussion Paper, n° 4040, Bonn.
- Cockx, B. et M. Picchio (2009), « Are Short-Lived Jobs Stepping Stones to Long-Lasting Jobs? », IZA Discussion Paper, n° 4004, Bonn.
- Dahlberg, M., K. Johansson et E. Mörk (2009), « On Mandatory Activation of Welfare Recipients », IZA Discussion Paper, n° 3947, Bonn.
- Duell, N. (2008), « Pathways to Work: Current Practices and Future Needs for the Labour Market Integration of Young People. Case Study Germany », in Paparella, D. et L. Savino (dir. pub.), *YOUTH: Young People in Occupations and Unemployment: Thinking of their better integration in the labour market*, Rapport destiné à la Commission européenne.
- Ellwood, D.T. (1982), « Teenage Unemployment: Permanent Scars Temporary Blemishes », in Freeman R.B. et D. A. Wise (dir. pub.), *The Youth Labour Market problem: Its Nature, Causes and Consequences*, University of Chicago Press, pp. 349-390, Chicago.
- Gartell, M. (2009), « Unemployment and Subsequent Earnings for Swedish College Graduates: A Study of Scarring Effects », Working Paper n° 10, IFAU, Uppsala.
- Gregg, P. (2001), « The Impact of Youth Unemployment on Adult Unemployment in NCDS », *Economic Journal*, 111(475), pp 623-653.
- Gregg, P. and E. Tominey (2005), « The Wage Scar From Male Youth Unemployment », *Labour Economics*, 12(4), pp. 487-509.
- Kuczera, M., S. Field, N. Hoffman et S. Wolter (2008), *Learning for Jobs. OECD Reviews of Vocational Education and Training. Sweden*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- Martin, J. P. et D. Grubb (2001), « What Works and for Whom: A Review of OECD Countries' Experiences with Active Labour Market Policies », *Swedish Economic Policy Review*, vol. 8, n° 2.
- Mroz, T. A. and T. H. Savage (2006), « The Long-Term Effects of Youth Unemployment », *Journal of Human Resources*, Spring 41(2), pp.259-293.
- Neumark, D. (2009), « Alternative Labor Market Policies to Increase Economic Self-sufficiency: Mandating higher Wages, Subsidizing Employment, and Increasing Productivity », Working Paper n° 14807, Cambridge.
- OCDE (2007a), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : Belgique*, Éditions de l'OCDE, Paris.

- OCDE (2007b), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : Spain*, Éditions de l'OCDE, Paris
- OCDE (2007c), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : Slovak Republic*, Éditions de l'OCDE, Paris
- OCDE (2007d), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : Korea*, Éditions de l'OCDE, Paris
- OCDE (2007e), *Jobs for Immigrants/ Labour Market Integration in Australia, Denmark, Germany and Sweden*, vol. 1, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2008a), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : Netherlands*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2008b), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : New Zealand*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2008c), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : Canada*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2008d), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : United Kingdom*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2008e), *Regards sur l'éducation*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2008f), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : Norway*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2008g), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : Japan*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2008h), *Etude économique de la Suède*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2008i), *Les migrants et l'emploi (vol. 2): L'intégration sur le marché du travail en Belgique, en France, aux Pays-Bas et au Portugal*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2009a), *Perspectives de l'emploi*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2009b), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : Australia*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2009c), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : France*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2009d), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : Poland*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2009e), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : United States*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2009f), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 86, novembre, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2010), *Jobs for Youth/Des emplois pour les jeunes : Denmark*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- Oreopoulos, P., T. von Wachter et A. Heisz (2008), « The Short and Long-Term Career Effects of Graduation in a Recession: Hysteresis and Heterogeneity in the Market for College Graduates », IZA Discussion Paper, n° 3578, Bonn.
- Quintini, G. et T. Manfredi (2009), « Going Separate Ways? School-to-work Transitions in the United States and Europe », OECD Social, Employment and Migration Working Paper n° 90, Éditions de l'OCDE, Paris, www.oecd.org/els/workingpapers.

DOCUMENTS DE TRAVAIL DE L'OCDE : QUESTIONS SOCIALES, EMPLOI ET MIGRATIONS

Les numéros les plus récents sont:

- No. 101 *TRENDS IN SOUTH AFRICAN INCOME DISTRIBUTION AND POVERTY SINCE THE FALL OF APARTHEID*
Murray Leibbrandt, Ingrid Woolard, Arden Finn et Jonathan Argent (2010)
- No. 100 *MINIMUM-INCOME BENEFITS IN OECD COUNTRIES: POLICY DESIGN, EFFECTIVENESS AND CHALLENGES*
Herwig Immervoll (2009)
- No. 99 *HAPPINESS AND AGE CYCLES – RETURN TO START...? ON THE FUNCTIONAL RELATIONSHIP BETWEEN SUBJECTIVE WELL-BEING AND AGE*
Justina A.V. Fischer (2009)
- No. 98 *ACTIVATION POLICIES IN FINLAND*
Nicola Duell, David Grubb et Shruti Singh (2009)
- No. 97 *CHILDREN OF IMMIGRANTS IN THE LABOUR MARKETS OF EU AND OECD COUNTRIES: AN OVERVIEW*
Thomas Liebig et Sarah Widmaier (2009)
- No. 96 *INCOME DISTRIBUTION AND SUBJECTIVE HAPPINESS: A SURVEY*
Claudia Senik (2009)
- No. 95 *LOOKING INSIDE THE PERPETUAL-MOTION MACHINE: JOB AND WORKER FLOWS IN OECD COUNTRIES*
Andrea Bassanini et Pascal Marianna (2009)
- No. 94 *JOBS FOR IMMIGRANTS: LABOUR MARKET INTEGRATION IN NORWAY*
Thomas Liebig (2009)
- No. 93 *THE WELFARE EFFECTS OF SOCIAL MOBILITY*
Justina A.V. Fischer (2009)
- No. 92 *HOW EXPENSIVE IS THE WELFARE STATE? GROSS AND NET INDICATORS IN THE OECD SOCIAL EXPENDITURE DATABASE (SOCX)*
Willem Adema et Maxime Ladaïque (2009)
- No. 91 *SHOULD PENSION SYSTEMS RECOGNISE “HAZARDOUS AND ARDUOUS WORK”?*
Asghar Zaidi et Edward Whitehouse (2009)
- No. 90 *GOING SEPARATE WAYS? SCHOOL-TO-WORK TRANSITIONS IN THE UNITED STATES AND EUROPE*
Glenda Quintini et Thomas Manfredi (2009)
- No. 89 *LEGISLATION, COLLECTIVE BARGAINING AND ENFORCEMENT: UPDATING THE OECD EMPLOYMENT PROTECTION INDICATORS*
Danielle Venn (2009)
- No. 88 *TOWARDS A FRAMEWORK FOR ASSESSING FAMILY POLICIES IN THE EU*
Henning Lohmann, Frauke H. Peter, Tine Rostgaard et C. Katharina Spiess (2009)
- No. 87 *INVESTMENT RISK: IMPACT ON RETIREMENT INCOMES AND GOVERNMENT BUDGETS*
Edward Whitehouse, Anna Cristina D’Addio et Andrew Reilly (2009)

Lien vers la liste complète des [Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations](#)

Parmi les autres séries de documents de travail sur le site de l’OCDE : [Documents de travail de l’OCDE sur la santé](#)

RECENTES PUBLICATIONS DE L'OCDE :

DES EMPLOIS POUR LES JEUNES : DANEMARK (2010) www.oecd.org/els/emploi/jeunes

OECD REVIEWS OF LABOUR MARKET AND SOCIAL POLICIES: ISRAEL (2010) www.oecd.org/els/israel2010

DES EMPLOIS POUR LES JEUNES : ÉTATS-UNIS (2009) www.oecd.org/els/emploi/jeunes

DES EMPLOIS POUR LES JEUNES : POLOGNE (2009) www.oecd.org/els/emploi/jeunes

*PERSPECTIVES DE L'EMPLOI DE L'OCDE : Faire face à la crise de l'emploi (2009)
www.oecd.org/els/emploi/perspectives*

ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS (2009) www.oecd.org/els/social/bienetreenfants

PANORAMA DE LA SOCIÉTÉ – ÉDITION ASIE/PACIFIQUE (2009) www.oecd.org/els/social/indicators/asia

*OECD REVIEWS OF LABOUR MARKET AND SOCIAL POLICIES: SLOVENIA (2009)
www.oecd.org/els/slovenia2009*

PERSPECTIVES DES MIGRATIONS INTERNATIONALES : SOPEMI (2009) www.oecd.org/els/migrations/pmi

*LES PENSIONS DANS LES PAYS DE L'OCDE : Panorama des systèmes de retraites (2009)
www.oecd.org/els/social/pensions/PAG-fr*

DES EMPLOIS POUR LES JEUNES : FRANCE (2009) www.oecd.org/els/emploi/jeunes

*PANORAMA DE LA SOCIÉTÉ 2009 – Les indicateurs sociaux de l'OCDE (2009)
www.oecd.org/els/social/indicateurs/SAG*

DES EMPLOIS POUR LES JEUNES : AUSTRALIE (2009) www.oecd.org/els/emploi/jeunes

OECD REVIEWS OF LABOUR MARKET AND SOCIAL POLICIES: CHILE (2009) www.oecd.org/els/chile2009

PENSIONS AT A GLANCE – SPECIAL EDITION: ASIA/PACIFIC (2009) www.oecd.org/els/social/pensions/PAG-fr

MALADIE, INVALIDITÉ ET TRAVAIL : SURMONTER LES OBSTACLES (VOL. 3) – Danemark, Finlande, Irlande et Pays-Bas (2008) www.oecd.org/els/invalidite

*CROISSANCE ET INÉGALITÉS : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE (2008)
www.oecd.org/els/social/inegalite*

DES EMPLOIS POUR LES JEUNES : JAPON (2008) www.oecd.org/els/emploi/jeunes

DES EMPLOIS POUR LES JEUNES : NORVÈGE (2008) www.oecd.org/els/emploi/jeunes

DES EMPLOIS POUR LES JEUNES : ROYAUME-UNI (2008) www.oecd.org/els/emploi/jeunes

DES EMPLOIS POUR LES JEUNES : CANADA (2008) www.oecd.org/els/emploi/jeunes

DES EMPLOIS POUR LES JEUNES : NOUVELLE ZÉLANDE (2008) www.oecd.org/els/emploi/jeunes

DES EMPLOIS POUR LES JEUNES : PAYS-BAS (2008) www.oecd.org/els/emploi/jeunes

STATISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE : 1987-2007 (2008) www.oecd.org/std/labour

Pour une liste complète, veuillez consulter la librairie en ligne de l'OCDE à www.oecd.org/bookshop